Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise
Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Rapport d'Activité 2022

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT
A LA VIE SOCIALE

23 rue du Docteur Potain
75019 Paris

TEL. 01 53 38 62 50

FINESS 750051187

Siège social :

55 rue de Belleville
75019 Paris
Tel : 01 85 08 50 92

fondation@fmdc.fr
www.fmdc.fr

SOMMAIRE

1 Présentation Générale 3
1.1 Présentation de la Fondation Maison des champs 3
1.2 Présentation du SAVS de la Fondation Maison des Champs 4
2 Le Bilan Quantitatif 6
2.1 Capacité d'accueil du service 6
2.2 Taux d'occupation 6
2.3 La prise en charge administrative 7
3 Les caractéristiques sociales et médicales des personnes accompagnées 8
3.1 Répartition hommes/femmes : 8
3.2 Ages des bénéficiaires : 8
3.3 Conditions d'habitat et d'hébergement : 9
Lieu d'habitation 9
3.4 Mesures de protection 9
3.5 Activités sociales 10
3.6 Revenus 11
3.7 Type de suivi psychiatrique des personnes accompagnées 12
3.8 Ancienneté 12
3.9 Orientation vers le SAVS 13
4 Actions d'accueil et d'accompagnement social menées Réalisation des projets d'accompagnement social personnalisés 15
4.1 Les visites à domiciles 15
4.2 Les entretiens personnalisés 15
4.3 Les actions d'accompagnement social menées à l'extérieur du SAVS 16
4.4 Les actions de coordination médico-sociale 17
4.5 Le partenariat 18
5 Les Activités 20
Temps d'accueil collectifs, les ateliers, les sorties extérieures, ... 20
les ateliers de médiations artistiques 20
5.1 Quantification des inscriptions aux temps d'accueil collectifs et sorties cultuelles extérieures 20
5.2 Les ateliers de médiation artistique, sportive et culturelle. 21
5.2.1 Sport/ activité physique adaptée 21
5.2.2 Les ateliers Bien être/ socio-esthétique 22
5.2.3 Cinéma/débat 22
6 Le séjour à la Rochelle 23
6.1 Le point de vu des bénéficiaires 24
7 Pouvoir d'agir au SAVS 26
7.1 Pouvoir d'agir au SAVS 26
7.1.1 Le questionnaire de satisfaction 26
7.2 Pouvoir d'agir dans la Cité 28
8 Effectif et composition de l'équipe médico-sociale du SAVS 30
8.1 Variation des effectifs. 30
8.2 Formations, colloque et ressources extérieures 31
8.3 Réunions 32
9 Lien SAVS et Carrefour 33
10 Perspectives 2023 34
11 Annexes 35

1 PRESENTATION GENERALE

1.1 PRESENTATION DE LA FONDATION MAISON DES CHAMPS

Organisme gestionnaire

Fondation Maison des Champs
55 rue de Belleville 75019 paris
fondation@fdmc.fr
01 85 08 50 92

Président du Conseil d'administration
Pascal SANZ

Directeur général de la Fondation
Jérôme LUCAS

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
Fondation Maison des Champs
23 rue du Docteur Potain
75019 Paris

Téléphone : 01 53 38 62 50

Directrice
Delphine Bonal
d.bonal@fmdc.fr

Le Projet associatif de la Fondation Maison des Champs de Saint-François d'Assise est à la fois une présentation de ses valeurs, de ses actions et des principes de leur mise en œuvre à l'intention des personnes qu'elle accompagne et de ses partenaires. Il se propose également de contribuer à donner du sens à l'engagement des salariés et des bénévoles de la Fondation. Il entend enfin fournir des axes pour préparer l'avenir de celle-ci, notamment en inspirant ses plans stratégiques triennaux.

UNE AMBITION

L'ambition de la Fondation Maison des Champs est de faire du « vivre à son domicile », du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné, un des enjeux pour la société de demain et ainsi de contribuer à la construction d'une société solidaire où chacun puisse être reconnu dans sa dignité et grandir en humanité.

Pour chacun, les questions du domicile et de « l'habiter » sont fondamentales. Pour les personnes, quel que soit leur âge, en situation de dépendance à autrui - tels que les enfants, ou souffrant de précarités, de fragilités, de handicap ou de vieillissement, avoir un domicile et y demeurer contribuent à donner sens à leur vie malgré leurs incapacités.

Favoriser le vivre à domicile permet donc de préserver **l'identité de chacun, la qualité de ses liens avec les autres, et avec son entourage.**

« Être chez soi c'est être soi » au milieu des siens et dans son quartier.

NOS VALEURS

Dans la continuité de l'histoire de la Fondation Maison des Champs et conformément à ses statuts et à sa mission d'accompagner au domicile, les administrateurs, les professionnels et les bénévoles engagés dans son projet affirment : Le devoir humain d'accompagner l'autre dans son habitat jusque dans les situations de plus grandes fragilités et jusqu'au terme de sa vie.

- Le devoir de solidarité, de fraternité et de bienveillance.
- Le respect absolu de la personne accompagnée dans ses choix et ses droits.
- L'exigence de la qualité des services apportés en interdépendance avec le développement et la reconnaissance des compétences des professionnels de la Fondation, ainsi que celles, distinctes, de ses bénévoles.
- La nécessité d'être en permanence en état de veille et d'alerte pour répondre aux nouvelles situations de fragilités ou d'exclusions des personnes.
- La volonté de définir ses actions en cherchant à prendre une part active, à son niveau, à la réalisation des objectifs de développement durable définis ou proposés par l'Organisation des Nations Unies.
- Le caractère non lucratif des actions de la Fondation, attaché à son statut, qui l'oblige à consacrer toutes ses ressources à la mise en œuvre de ses missions.

Plus de 2000 personnes chaque année en région parisienne sont soutenues et accompagnées par les services suivants :

- Le Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile · SPASAD
  - Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
  - L'Equipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP)
  - L'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)
  - Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
  - Dispositifs d'accueil et d'accompagnement de nuit
  - Les Appartements d'Hébergement Temporaire (AHT)
  - Les plateformes de nuit des Unités de Logements Spécialisées (ULS)
- Crèche Sainte-Lucie (66 berceaux)
- Service d'Accompagnement à la vie sociale
  (45 places destinées au handicap psychique et 8 places d'intervention de nuit)
- Les services d'Appartements de Coordination Thérapeutique
  (83 places, 39 sur Paris et 44 sur le Val de Marne)
- Le service A.C.T. HLM du Val de Marne (10 places)
- Le Carrefour des Solidarités
  (80 bénévoles accompagnent plus de 200 personnes du 19ème arrondissement de Paris)
- L'Institut de Recherche et de Formation en Interventions Sociales et de Santé (IRFISS)

1.2 PRESENTATION DU SAVS DE LA FONDATION MAISON DES CHAMPS

DATE DE CREATION ET D'OUVERTURE AU PUBLIC	PUBLIC ACCUEILLI	CAPACITE	LOCALISATION
Novembre 2006	Personnes adultes reconnues en situation de handicap psychique, résidant sur le Nord Est de Paris	45 places	23 rue du Docteur Potain 75019 Paris

Finalités et Missions

Le SAVS a pour mission de favoriser l'autonomie et l'insertion sociale des personnes adultes en situation de handicap psychique par le biais d'actions d'accueil et d'accompagnement social pluridimensionnelles et individualisées.

Dans cette perspective s'organisent au quotidien à l'attention de chacun, selon la spécificité de sa situation de handicap :

- Des visites à domiciles
- Des entretiens individualisés
- Des actions d'accompagnement social menées à l'extérieur du SAVS ;
- Des actions de coordination médico-sociale menées auprès des autres interlocuteurs de la personne accompagnée (soignants, représentants légaux, aidants familiaux ou amicaux, autres services sociaux ou médico-sociaux…)
- Sont organisés par ailleurs au quotidien, des temps d'accueil, d'activités et de sorties en groupe.

L'objectif est de permettre à chacun(e), de se situer dans un processus de socialisation et de rencontre, dans un cadre convivial et sécurisant.

Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)

Un CPOM « secteur Handicap » regroupant le SAAD (Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile), les ULS (Unité de Logement et de Services), les Hébergements Temporaires comportant un SAVS de nuit de 14 places et le SAVS a été signé le 15 janvier 2018.

2 Le Bilan Quantitatif

En 2022, le service a été ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi, soit une ouverture de **304 jours** entre le 2 janvier et le 31 décembre 2022.

2.1 Capacite d'accueil du service

Capacité autorisée :	45 places
Capacité avec le CPOM	113%
Nombre de journées prévues :	13 680 journées
Nombre de journées réalisées :	15 406 journées
Nombre d'admissions :	2 entrées
Nombre de sorties :	0 sorties
Nombre de personnes accueillies en 2022 :	51 personnes
Nombre de personnes présentes au 31 décembre 2022 :	51 personnes

2.2 Taux d'occupation

Mois	NOMBRE DE : Jours ouverts par mois	personnes accueillies	Journées prévues	Journées réalisées	Taux d'occupation	Nombre d'entrées	Nombre de sorties
JANV.	25	49	**1125**	**1225**	**108,8**	0	0
FEV.	24	49	**1080**	**1176**	**108,8**	0	0
MARS	27	51	**1215**	**1377**	**113,3**	2	0
AVRIL	25	51	**1125**	**1275**	**113,3**	0	0
MAI	26	51	**1170**	**1326**	**113,3**	0	0
JUIN	24	51	**1080**	**1224**	**113,3**	0	0
JUIL.	26	51	**1170**	**1326**	**113,3**	0	0
AOÛT	26	51	**1170**	**1326**	**113,3**	0	0
SEPT.	26	51	**1170**	**1326**	**113,3**	0	0
OCT.	24	51	**1080**	**1224**	**113,3**	0	0
NOV.	24	51	**1080**	**1224**	**113,3**	0	0
DÉC.	27	51	**1215**	**1377**	**113,3**	0	0

En 2022, la file active a été de 51 personnes. Lors de l'année, le SAVS a donc eu une file active de 113.3%.

Année	Durée moyenne des situations de prises en charge au SAVS
2022	**7 ans et 241 jours**
2021	7 ans et 13 jours
2020	6 ans et 47 jours
2019	5 ans et 30 jours
2018	4 ans et 60 jours

Année	Durée moyenne des situations de prises en charge au SAVS
2017	4 ans et 298 jours
2016	4 ans et 151 jours
2015	4 ans et 27 jours
2014	3 ans et 178 jour
2013	3 ans et 2 jours

2.3 La prise en charge administrative

File active des personnes accompagnées en 2022 : Accords MDPH	51
Personnes bénéficiant d'un renouvellement de leur notification d'orientation en SAVS (MDPH)	35
Personnes bénéficiant d'une notification d'orientation SAVS pour la première fois	1
Personnes ayant eu sa notification renouvelée en 2022	14
Personnes se situant dans l'attente d'une notification d'orientation en SAVS émise par la MDPH	0
Personnes se situant dans l'attente du renouvellement de leur notification d'orientation en SAVS (MDPH)	1
File active des personnes accompagnées en 2022 Accords à l'aide sociale légale départementale	**51**
Renouvellement des habilitations à l'aide sociale légale départementale	35
Première demande d'habilitation à l'aide Sociale légale départementale	1
Personne ayant eu son habilitation à l'aide sociale légale renouvelée en 2022	13
Demandes d'habilitations à l'aide sociale légale départementale en cours de traitement auprès du Département de Paris	0
Demandes de renouvellement d'habilitations à l'aide sociale légale départementale en cours de traitement auprès du Département de Paris	2

3 LES CARACTERISTIQUES SOCIALES ET MEDICALES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Pour bénéficier d'un accompagnement au SAVS, il faut :

- Etre âgé de 18 ans,
- Résider à Paris,
- Bénéficier d'une orientation MDPH en Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- Bénéficier d'une notification d'accord d'Aide Sociale Légale de la DASES.

3.1 REPARTITION HOMMES/FEMMES :

En 2022 la répartition des sexes est restée très proche de celle de 2021 malgré l'arrivée de nouvelles bénéficiaires. Le SAVS accompagne majoritairement des femmes, mais cet écart reste faible.

Année	Femmes	Hommes
2022	27	24
2021	27	26

3.2 AGES DES BENEFICIAIRES :

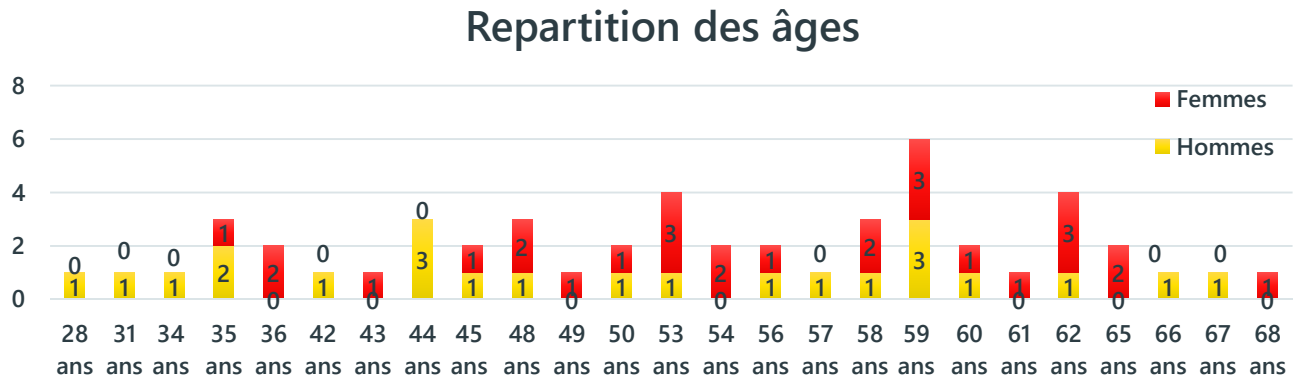

Moyenne d'âge des bénéficiaires :	51.9 ans
Moyenne d'âge des femmes accompagnées par le SAVS :	51 ans
Moyenne d'âge des hommes accompagnés par le SAVS :	52 ans
Âge du plus âgé :	68 ans
Âge du plus jeune :	28 ans

Le faible turn-over explique l'avancée de la moyenne d'âge des bénéficiaires. D'autre part les pathologies, leurs diagnostics et acceptations tardives expliquent que le SAVS accompagne majoritairement des Seniors.

3.3 CONDITIONS D'HABITAT ET D'HEBERGEMENT :

Lieu d'habitation

Le SAVS accompagne majoritairement des habitants du 19ème arrondissement et des arrondissements voisins. Toutefois 4 bénéficiaires habitent des arrondissements plus éloignés (3, 12 ,13 et 14ème). Il s'agit bien souvent de personnes ayant déménagé en cours d'accompagnement et qui n'ont pas souhaité changer de SAVS. Pour certaines personnes que nous accompagnons, le mouvement, les déplacements sont importants. Faire du temps de trajet permet d'être dans le mouvement, d'occuper leur temps libre et de combler le vide qu'ils peuvent ressentir chez eux en étant seuls. Venir au SAVS malgré un temps de trajet parfois long peut donc répondre à un besoin et ces personnes vont refuser d'être orientée vers un SAVS proche de leur lieu d'habitation. D'autre part les repères et les habitudes sont des défenses importantes dans la maladie psychique et tout changement peut être une source d'angoisse. Certaines personnes ne souhaitent donc pas changer d'institution pour leur accompagnement par peur de ne pouvoir gérer ces moments de fortes angoisses.

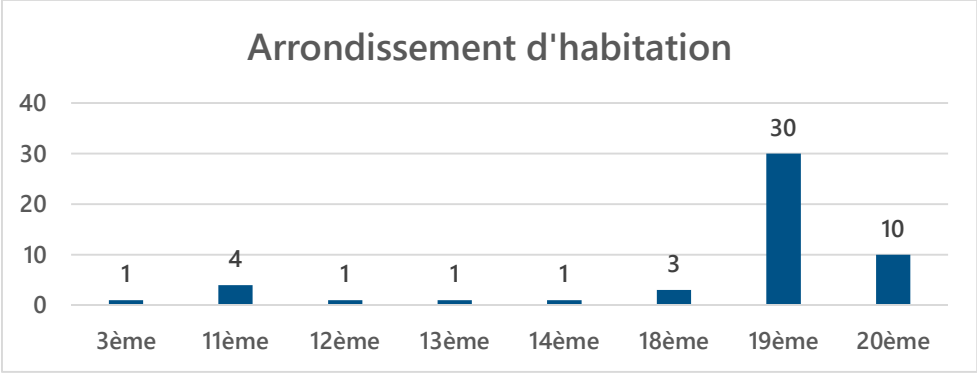

Il faut noter qu'un bénéficiaire est parti vivre dans le département 91 au dernier semestre 2022. Le SAVS l'accompagne dans ce déménagement et continuera en début 2023 le temps de trouver des structures relais vers chez lui.

Logement

La majorité des bénéficiaires du SAVS sont locataires du parc social. Une partie importante d'entre eux est également logée par la famille (13%) cela concerne les personnes qui sont hébergées seules dans un logement familial, mais également les personnes vivant avec leurs parents. Deux bénéficiaires du SAVS ayant dépassé les 60 ans sont hébergés dans une résidence sénior.

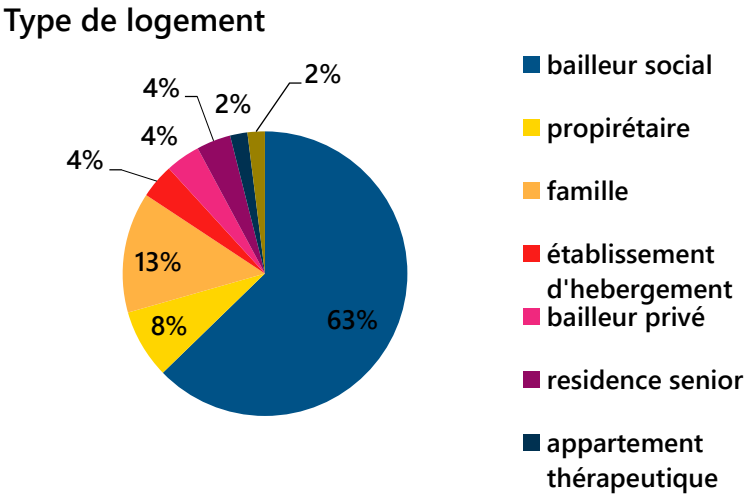

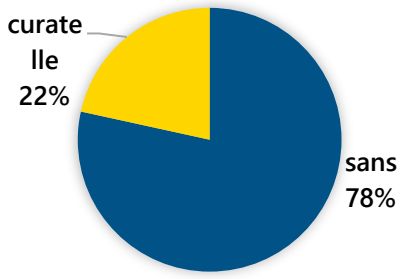

3.4 MESURES DE PROTECTION

La grande majorité des bénéficiaires du SAVS n'ont aucune mesure de protection mais il est certain que le soutien

administratif et budgétaire du Service leur permet de maintenir leur autonomie. Lorsque ces derniers se mettent en danger financièrement, l'équipe travaille avec eux le projet d'une mise sous protection judiciaire.

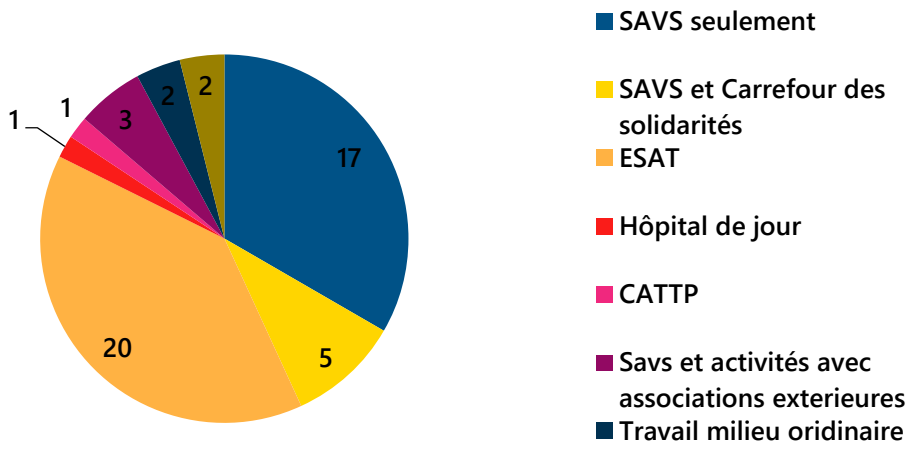

3.5 Activites sociales

Pour la grande partie des bénéficiaires, cette année encore, La Fondation Maison des Champs était le seul lieu de socialisation. **Cette année 5 bénéficiaires ont participé à des activités au Carrefour des Solidarités de la Fondation** (Gym, sophrologie, mandala…) de façon régulière en plus des activités proposées au SAVS. Ils restent 17 à n'avoir pour lieu de socialisation que le SAVS.

Le travail occupe une place importante pour certains, ainsi 20 bénéficiaires travaillent en ESAT et 2 sont dans une démarche de professionnalisation (stage, formation, ou suivi par un chargé d'insertion…).

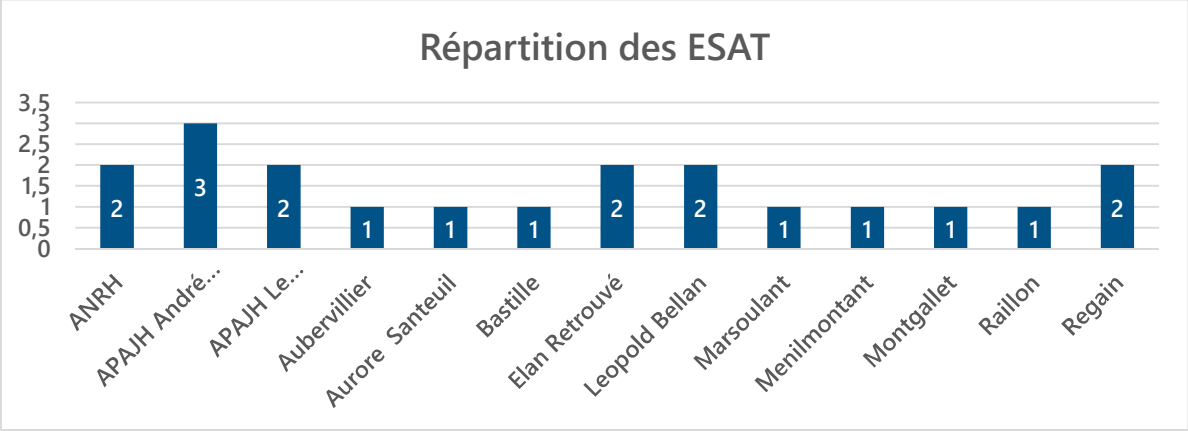

FOCUS SUR LE BENEVOLAT

L'activité salariée n'est pas possible pour tous, pour certains le travail n'est pas la santé ! C'est pour cela que cette année l'équipe du SAVS a travaillé de nouveaux partenariats permettant aux bénéficiaires qui le souhaitent de s'investir en tant que bénévole. Le bénévolat permet de se sentir utile à la société. D'autre part cela permet d'avoir un statut et des choses à raconter. Pour certains qui ne peuvent pas travailler du fait de leur pathologie le regard de la société sur leur inactivité est parfois difficile à assumer. En effet, dans notre société l'emploi permet de se définir, de se situer. Bien souvent nos bénéficiaires sont une fois de plus à côté. On voit que pour certains d'entre eux qui n'ont pas d'activité professionnelle le passage à la retraite permet de légitimer une absence de vie professionnelle. Le bénévolat répond à ce même besoin. Il permet aussi de faire de nouvelles rencontres, de se former, d'acquérir des compétences… Ce mode d'activité est plus souple qu'un emploi classique. Bien souvent c'est le bénévole lui-même qui fait son emploi du temps et détermine la durée de son engagement. Cette souplesse est essentielle pour nos bénéficiaires. Le rythme, lui aussi moins intense, permet aux personnes sous traitement parfois lourd de ne pas s'épuiser. Toutefois ce mode n'est pas idéal pour tous. Là aussi les bénéficiaires doivent faire avec les autres, suivre les contraintes, les règles… C'est pour les aider à faire face à tout ceci que l'équipe travaille leur insertion dans ces structures au même titre que pour un ESAT ou un emploi dans le milieu ordinaire. Recherche de partenaires bienveillants et tolérants, information sur les troubles psychiques, mis en contact, rencontre, accompagnements des bénéficiaires lors des premiers temps, point de suivi avec les responsables…sont autant de taches à réaliser tout au long du bénévolat des personnes que nous accompagnons. C'est cet étayage qui permet de border les choses pour que l'expérience soit une réussite et qu'elle ne se transforme pas en nouveau sentiment d'échec et de rejet pour les bénéficiaires.

C'est ce travail qu'a fait l'équipe pour qu'une personne puisse se rendre régulièrement dans une ferme urbaine pour aider auprès des animaux. Cet espace est devenu un lieu de lien social important pour elle.

Enfin certaines personnes se rendent dans les clubs séniors et autres associations de la ville pour y pratiquer des activités.

3.6 REVENUS

Type de revenus	Nb de bénéficiaires
AAH	20
AAH et salaire ESAT	14
AAH et pension d'invalidité	4
AAH, pension invalidité et revenus ESAT	3
Retraite	3
Retraite et ASPA	1
Revenus ESAT et retraite	1
AAH, pension invalidité+ind pôle emploi	1
AAH et Salaire milieu ordinaire	1
Salaire milieu ordinaire	1
AAH et indemnité sécurité sociale	1
Pension d'invalidité	1

La grande majorité des bénéficiaires du SAVS touchaient comme revenu le minima social AAH en 2022. Ils cumulaient à cela l'aide Paris solidarité et les APL.

Avec l'avancement en âge, le SAVS accompagne **de plus en plus de retraités** et l'équipe est amenée à constituer de plus en plus de dossiers « retraite ». Pour que le passage à la retraite se fasse le plus sereinement possible, en 2022 le SAVS a fait venir le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de l'association Vie et Avenir. 9 Bénéficiaires concernés ont échangé avec ces professionnels au sujet de la retraite, du changement de statut, de revenu mais également autour des activités possibles à faire pour occuper le temps libre.

3.7 TYPE DE SUIVI PSYCHIATRIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

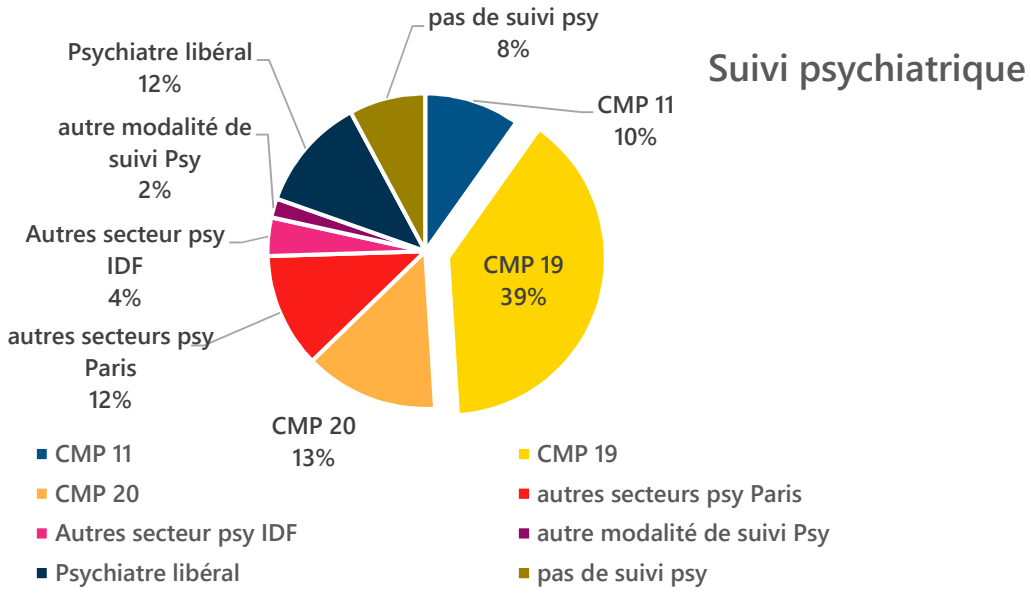

La majorité des bénéficiaires du Service était suivie en CMP Parisien, en effet **72 % sont accompagnés par leur secteur.** Ce chiffre a augmenté puisqu'il était de 61 % en 2021. Il est certain que lorsque c'est possible l'équipe incite les bénéficiaires à être suivis par le CMP proche de chez eux pour bénéficier d'une équipe soignante.

Certains bénéficiaires du SAVS cumulent plusieurs modes de suivis psychiatriques. Bien souvent ils peuvent être suivis à la fois à l'hôpital et en CMP. Nous avons alors favorisé le prescripteur dans ces statistiques.

Focus sur les CMP du 19ème arrondissement :

CMP	Belleville	Crimée
Nombre de personnes accompagnées	9	11

3.8 ANCIENNETE

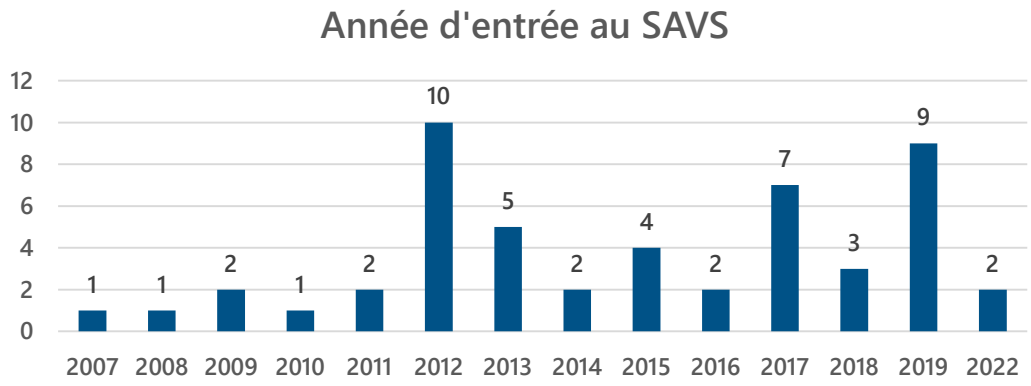

L'ancienneté moyenne est de 7 ans pour les personnes suivies par le SAVS en 2022.
Le SAVS a un turn-over faible et avec 2 nouveaux suivis cette année contre 0 sortie, la durée moyenne de prise en charge reste stable. Pour rappel elle était aussi de 7 ans en 2021.

Les personnes souffrantes de maladies psychiques sont souvent confrontées à des périodes plus difficiles que d'autres. Dans ces périodes le SAVS est un repère important leur permettant parfois de traverser les crises sans hospitalisation. D'autre part l'avancement en âge les confrontent à de nouvelles difficultés (Diminution physique, perte d'autonomie, retraite…) ainsi nombreux d'entre eux ne peuvent pas pour le moment penser leur vie sans le filet de sécurité que représente le SAVS.

3.9 Orientation vers le SAVS

La majorité des Bénéficiaires qui sont suivis au SAVS ont été orientés par un partenaire. Ils sont très peu à avoir pris contact directement avec le Service via leur orientation MDPH.

C'est le travail de partenariat qui permet au SAVS d'avoir de nombreuses orientations. Cette année encore de nombreux partenaires ont appelé pour orienter des personnes qu'ils accompagnaient et les 2 nouveaux suivis ont été orientés par des partenaires.

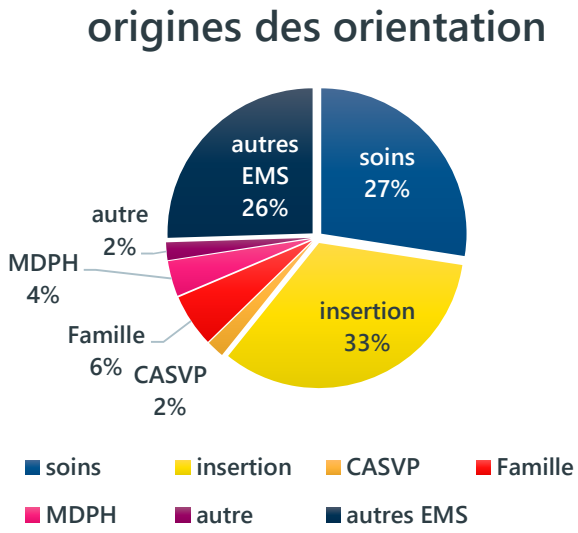

Tableaux Détaillés des origines d'orientation Institutionnelle

Soin	
Organisme orienteur	Nombres de personnes orientées
CMP	8
Hôpitaux	2
Autre organismes de soin	2
Psychiatre libéral	2
Total	**14**
Insertion	
Organisme orienteur	Nombres de personnes orientées
ESAT	10
Cap Emploi	4
Centre Alexandre Dumas	2
SAIPPH	1
Total	**17**
Autre	
Organisme orienteur	Nombres de personnes orientées
UNAFAM	1
Total	**1**

Etablissements Médicaux sociaux	
Organisme orienteur	Nombres de personnes orientées
ACT	1
Association les enfants du Canal	1
Autres SAVS	1
Esperance Paris	1
Foyer d'hébergement	1
ETAPE	1
MASP	5
SAMSAH	2
Total	**13**

4 ACTIONS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL MENEES REALISATION DES PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISES

4.1 LES VISITES A DOMICILES

Visites à domicile en 2022	
Nombre de personnes ayant bénéficié de visites à domicile.	32
Nombre total de visites à domicile effectuées	164

Le nombre de Visites à domicile a légèrement augmenté en 2022 (il était de 147 en 2021).

Cette augmentation est sûrement liée à l'ancienneté de l'accompagnement. En effet c'est en ayant confiance en l'équipe que les bénéficiaires les feront entrer plus facilement chez eux. D'autre part l'avancement en âge rend les personnes accompagnées moins mobiles et les pousse à voir leur référent plus facilement à domicile qu'au local.

Il est souvent difficile pour les personnes souffrant d'un handicap psychique d'habiter leur logement, de se l'approprier. Il est certain que l'équipe du SAVS joue un rôle important pour aider les personnes à se sentir bien chez elles, à s'y poser. Cela peut passer par un peu de rangement, des conseils déco, du temps passé à domicile autour d'un café, dans l'accompagnement et le suivi de travaux…

La visite à domicile peut aussi permettre de maintenir et d'entretenir le lien de confiance, notamment lorsqu'une personne est dans un état psychique l'empêchant de sortir de son domicile. Toutefois, il faut parfois repousser l'action à faire pour ne pas bousculer trop rapidement les repères des personnes.

Si la visite à domicile est un outil fort dans l'accompagnement du SAVS elle reste un outil délicat. Elle n'est jamais imposée et se fait en fonction de la situation de la personne, de son état et du contexte. Il n'est pas aisé de rentrer dans l'intimité d'une personne. Il faut trouver la juste place, le bon positionnement pour gérer cette proximité en étant respectueux. Ainsi ce mode d'intervention ne peut pas être proposé à tout le monde. Les Visites à domicile sont pensées en équipe. Parfois il semble important d'installer des gardes fous comme s'y rendre à deux ou avec un partenaire.

Si elle est un atout fort, la visite à domicile doit être pensée tout au long de l'accompagnement pour ne pas risquer de mettre à mal le lien de confiance, base de tout le travail du SAVS.

4.2 LES ENTRETIENS PERSONNALISES

Quantification des entretiens individuels - 2022	
Nombre de personnes ayant bénéficié d'entretiens individuels	51
Nombres total d'entretiens effectués	1 318

L'entretien individuel est un pilier de l'accompagnement. Temps privilégié avec le référent il permet d'avancer sur un dossier ou simplement de prendre le temps de discuter. Il permet de nouer le lien de confiance et à la personne de se sentir reconnue. Lorsqu'il est planifié à l'avance il donne un repère temporel important et peut rythmer le quotidien de personnes n'ayant pas d'activités.

Toutefois, il n'est pas toujours planifié, en effet, le référent social reste disponible pour recevoir la personne à sa demande, ou lorsque la situation sociale, administrative ou psychique l'exige. C'est cette

souplesse et ces différents modes d'entretien qui permettent un accompagnement global de la personne. C'est grâce à ceci, entre autre, que les bénéficiaires voient le SAVS comme un lieu ressource et rassurant.

Les entretiens peuvent être réalisés par l'ensemble de l'équipe dans des contextes et selon des besoins différents. Par exemple lors de l'élaboration, la rédaction et la signature du projet d'accompagnement social personnalisé, le bénéficiaire est reçu par sa référente sociale mais également par la psychologue et la directrice du Service. Toutefois c'est majoritairement le référent social qui reçoit la personne en entretien.

Lors de l'absence de certains professionnels nous nous rendons compte que les personnes qui n'ont plus de référent social peuvent se sentir perdues. Si bien sûr l'accompagnement est avant tout un travail d'équipe, car c'est à travers elle qu'il est discuté et pensé, le rôle du référent social est plus qu'essentiel pour les personnes accompagnées. Interlocuteur privilégié, il est le garant du projet personnalisé de la personne. C'est avec lui surtout que le lien de confiance va se construire. Il prendra le temps d'écouter la personne notamment lors des entretiens individuels.

Lorsqu'un nouveau bénéficiaire intègre le Service les entretiens posent les bases. Ils permettent de découvrir les personnes, de comprendre leurs difficultés et de cibler leurs besoins.

Nombre d'entretiens annuels	Nombres de personnes reçues
Plus de 100 entretiens	2
De 91 à 100 entretiens	1
De 81 à 90 entretiens	2
De 71 à 80 entretiens	2
De 61 à 70 entretiens	1
De 51 à 60 entretiens	1
De 41 à 50 entretiens	2
De 31 à 40 entretiens	17
de 21 à 30 entretiens	15
de 11 à 20 entretiens	4
de 1 à 10 entretiens	4
aucun entretien	0
Total	**51**

Avec la signature annuelle du projet personnalisé, l'ensemble des Bénéficiaires sont reçus au moins 3 fois en entretien par un membre de l'équipe.

4.3 LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL MENEES A L'EXTERIEUR DU SAVS

Quantification des accompagnements sociaux menés à l'extérieur - 2022	
Nombre de personnes ayant bénéficié d'accompagnements sociaux extérieurs	30
Nombres total d'accompagnements effectués	1 356

Ce chiffre d'accompagnement extérieur est resté constant entre 2021 et 2022.

Nombre d'accompagnements extérieurs	Nombre de personnes accompagnées
de 11 à 20 accompagnements extérieurs	5
de 1 à 10 accompagnements extérieurs	27
aucuns accompagnements extérieurs	19
Total	51

29 personnes ont bénéficié d'accompagnements extérieurs en 2022.

L'ouverture vers l'extérieur et la réorientation vers le droit commun et ses institutions est une des missions principales des SAVS. Les accompagnements extérieurs sont donc essentiels. Ces accompagnements sont l'occasion de réaliser des démarches auprès d'institutions, de faire des achats, d'aller à des rendez-vous médicaux ou paramédicaux, de sortir de chez soi… Bien souvent ils permettent de rassurer la personne. Lors de rendez-vous médicaux la personne accompagnée peut s'appuyer sur le professionnel pour expliquer les choses qu'elle n'aurait pas compris à la sortie du rendez-vous. Bien souvent le professionnel, par sa présence, permet au bénéficiaire de se sentir légitime et de s'autoriser à prendre la parole. Les temps de préparation, organisation, coordination, planification avant, mais également de débrief après, sont des temps importants. Ils demandent du temps mais sont la clé de la réussite de ces accompagnements. Ainsi la charge de travail que représente un accompagnement extérieur n'est ici que très partiellement représentée.

4.4 Les actions de coordination medico-sociale

Quantification de coordination médico-sociale - 2022	
Nombre de personnes ayant bénéficié de coordination médico-sociale	47
Nombres total d'actes de coordination médico-sociale	1272

Le décret du 11 mars 2005 relatif aux conditions d'organisation et de fonctionnement des services d'accompagnement à la vie sociale et des services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés, met en avant le rôle primordial que doit jouer les SAVS dans la coordination. C'est encore ce qu'a fait le SAVS en 2022.

En 2022, le SAVS a effectué **1 272 actions** de coordination médico-sociale, qu'il s'agisse de réunions, d'échanges téléphoniques, de courriers, de notes sociales, de rendez-vous extérieur.

Nombre d'actions de coordinations sociales	Nombre de personnes concernées
+ de 50 actes de coordination	1
41 à 50	1
31 à 40	1
de 21 à 30	5
de 11 à 20	6
de 1 à 10	32
aucun acte de coordination	5
Total	51

- Ce travail a permis un meilleur accompagnement global des personnes.

4.5 LE PARTENARIAT

Fort de ses années d'existence, le SAVS a su se faire connaitre et a pu développer un travail partenarial important. Voici une liste non exhaustive des partenaires du Service classés par catégorie.

SOIN	
CMP 13ème	Médecins généralistes
CMP Belleville	EPOC
CMP Crimée	CMP Square des cardeurs
CMP Saint-Eloi	Hôpital Pitié Salpêtrière
CMP Servan 11ème	CRIPS ile de France
CMP Télégraphe	CMP L'Espagnol
CMP Turbigo	CMP République
Hôpital Sainte Anne	SAAD Fondation Maison des Champs
Psychiatres en libéral	Réseau Paris Diabète
SAMSAH et SAVS parisiens	Centre dentaire de la Croix Rouge
Service AMSAD Léopold Bellan	Fondation Hospitalière Sainte-Marie Paris 14ème
SSIAD Fondation Maison des Champs	Equipe Spécialisée Alzheimer FMDC
Laboratoire d'analyse Jourdain	Centre primo Levy
Hôpital Pompidou	Ergothérapeute de la FMDC
CPAM	Hôpital de Jour de l'Elan Retrouvé
Service d'aide à domicile LogiVitae	Le Bus dentaire de la CPAM

INSERTION	
ESAT Ménilmontant	ESAT Santeuil
Ateliers thérapeutique Hubert Mignot	ESAT Bastille
SAIPPH	ESAT Ecodair
Club House	ESAT d'Aubervilliers
ESAT André Busquet	ESAT ANRH
ESAT Berthier	ESAT Anne-Marie Rallion
ESAT de l'Elan Retrouvé	ESAT de Montgallet
ESAT Le Cerisier	ESAT Seguin
ESAT Léopold Bellan	ESAT Anais

ACTIVITES	
ANCV	Centre Paris Anim' Mathis
Grand Palais	Musée du Louvre
Sylvie Marini (socio esthéticienne)	Le 104
Théâtre Chaillot	Cité de La Villette
Séjours adaptés	Paris Musée
Viacti	Les bibliothèques du 19ème arrondissement

SOCIAL	
Assistantes sociales en CMP	Resto du Cœur
CASVP	Services sociaux Baileurs Sociaux
Service social CAF	Service social CRAMIF
MDPH	Service de curatelle ATFPO
Secours Catholique	Solidarité Sida
Service de curatelle Œuvre Falret	Service de tutelle UDAF de Paris
Service de mesure de protection GAG 19	Olga Spitzer (protection de l'enfance)
Service AEMO	Mandataires judiciaire privé
Service de mesure de protection ADIAM	Service de relogement Le Frêne

AUTRES	
ACSP (association proposant des petits travaux)	Ecole d'ASS de la CRAMIF
CAEPSY	mairie du 19eme
Gardiens des bailleurs sociaux	Paroisse st François d'Assise
Résidence appartement Chaufournier	IRTS Parmentier
Carrefour des solidarités	Ouafia Kheniche, journaliste à France culture

Le SAVS a de nombreux partenariats mais très peu de ces derniers sont formalisés par des conventions.

FOCUS SUR LE PARTENARIAT BUS DENTAIRE

Cette année le SAVS a mis en place un partenariat avec le bus dentaire de la CPAM. Les personnes souffrant de troubles psychiques ont souvent une crainte des dentistes et ils sont nombreux à ne pas se soigner. Dans ces conditions, le SAVS a organisé une journée de dépistage et de prévention avec le Bus dentaire de la CPAM. Ce dernier est venu se garer pour une matinée au sein de la Fondation Maison des Champs. Dans un cadre rassurant, avec des professionnels en qui ils ont confiance, 7 Bénéficiaires ont accepté d'aller faire un bilan dentaire. Ils ne l'auraient pas accepté dans un autre contexte. Une accompagnatrice sociale était présente pour médiatiser, rassurer et relayer les consignes. Elle a pu reprendre individuellement les propos et consignes de dentistes et mettre en place ensuite un suivi dans un cabinet en ville. Ce ne fut pas simple pour tous et certains bénéficiaires, trop angoissés, n'ont pas pu passer la deuxième étape. Même s'il faudra du temps, il est certain que cette étape était importante et a permis d'aborder le sujet avec les bénéficiaires. L'équipe poursuivra ce travail pour que les bénéficiaires puissent prendre soin d'eux.

5 LES ACTIVITES
Temps d'accueil collectifs, les ateliers, les sorties extérieures, les ateliers de médiations artistiques.

5.1 QUANTIFICATION DES INSCRIPTIONS AUX TEMPS D'ACCUEIL COLLECTIFS ET SORTIES CULTUELLES EXTERIEURES.

En plus du suivi individuel, le SAVS propose des temps collectifs.

Ces temps collectifs ont lieu lors d'un accueil libre hebdomadaire du mardi au vendredi de 16h00 à 19h00 (18h00 pour le vendredi) mais également lors d'activités et de sorties les samedis.

Depuis 2019, à la demande des bénéficiaires, le temps d'accueil a été prolongé d'une heure. Sur une suggestion de la boite à idée et après échange en groupe d'expression, il a été décidé que l'accueil libre du mercredi commencerait à 15h et non plus à 16h.

Les temps d'accueil libre permettent aux bénéficiaires de :

- Rompre leur solitude,
- Se donner rendez-vous entre eux pour partager, rire… et ainsi tisser des liens d'amitiés pour certains
- Décompresser de leur journée,
- Venir rencontrer les professionnels de façon informelle ou formelle en demandant un rendez-vous
- Calmer des angoisses fortes

Lors de ces temps d'accueil libre, des membres de l'équipe du SAVS sont présents pour réguler le groupe et s'assurer que tout se passe bien. C'est aussi l'occasion pour eux de discuter de façon informelle avec les Bénéficiaires. Cela permet de prendre des nouvelles et d'échanger sur le quotidien des personnes accompagnées. Ces moments viennent souvent appuyer le travail fait individuellement. Il n'est d'ailleurs pas rare que des rendez-vous individuels soient pris lors de ces temps d'accueil.

Bien souvent ces moments sont médiatisés pour faciliter la parole, la détente… Les Bénéficiaires sont ainsi invités à participer à des jeux, faire des mandalas…

Cette année **48 personnes** ont participé au moins à un temps collectif. Cela leur a permis d'être en relation avec les autres, nouer un tissu social dans un cadre rassurant.

Pour rappel, 17 personnes accompagnées par le SAVS n'ont pas d'autres activités en dehors du Service. Le SAVS reste donc leur lieu principal de socialisation.

Nombre de participation a des temps collectifs	Nombre de personnes touchées
+ de 100	2
de 61 à 100	5
de 21 à 60	10
de 1 à 20	31
Aucune participation	3
Total	**51**

FOCUS SUR LES SORTIES EXTERIEURES

Cette année encore le SAVS a proposé des activités variées afin de toucher un maximum de personnes. **84 sorties** extérieures ou événements au SAVS ont été organisés par l'équipe.
Il y a eu **554 participations**.
En moyenne les activités (hors ateliers) ont accueilli **en moyenne 6.59 bénéficiaires en 2022.** Ces chiffres sont en légère hausse par rapport à 2021.

Activités par genre	Nombre	Nombres de participations
Expositions	19	105
Balades (banlieue, paris plage, bois, marché de noël…)	14	69
Cinémas	7	39
Repas	7	52
Compétitions sportives	3	26
Spectacles de danse à Chaillot	9	62
Goûters et jeux au SAVS	8	51
Jardinages	8	41
Cirques	2	12
Théâtres	3	20
Journée à la mer	1	12
Evènements FMDC (Bal, restaurant et spectacle magie)	3	65
TOTAL	**84**	**554**

Les sorties extérieures sont l'occasion de se confronter au monde et d'intégrer les codes de vie en société. Ils permettent à l'équipe de travailler l'engagement, l'organisation. Les bénéficiaires s'y inscrivent et doivent y être présents à l'heure…

Les sorties extérieures permettent également d'inclure les personnes dans la vie sociale de la Cité. En tant que parisiens ils vivent au milieu d'un foisonnement culturel. Ils peuvent ainsi, comme nous le faisons tous, échanger avec leur entourage sur le dernier spectacle à la mode, vu avec le SAVS ou leur conseiller une exposition.

5.2 LES ATELIERS DE MEDIATION ARTISTIQUE, SPORTIVE ET CULTURELLE.

12 Ateliers proposés en 2022 :

- Atelier Mythos
- Atelier cuisine
- Groupe de discussion
- Activité physique adaptée
- Bien-être
- Journalisme
- Expression plastique.
- Atelier numérique
- Jardinage à la Villette
- Ecoute musicale
- Ciné débat
- Ecoute musicale
- Atelier sport
- Atelier couture animé par des bénéficiaires

5.2.1 Sport/ activité physique adaptée

Il s'agit d'une activité importante dans le maintien d'une bonne santé. Elle permet aux bénéficiaires d'avoir une activité physique dans de bonnes conditions.

En 2022 Le SAVS a poursuivi le partenariat avec l'association Viacti pour des séances tous les 15 jours. Toutefois le changement d'intervenant et les difficultés pour l'association à stabiliser leur équipe a été

difficile pour les bénéficiaires. D'autre part, Viacti ayant ouvert une salle de sport dans le 12ème il était souvent demandé aux bénéficiaires du SAVS de s'y rendre. Ces deux points cumulés ont mis à mal leur régularité. Le SAVS a donc arrêté en août son partenariat avec Viacti et cherchera un nouveau partenaire pour de l'activité physique en 2023.

Il faut noter également que 2 bénéficiaires du SAVS ont participé de façon régulière à l'atelier hebdomadaire gym au Carrefour des Solidarités de la Fondation durant toute l'année.

5.2.2 Les ateliers Bien être/ socio-esthétique

Les ateliers Bien être se sont poursuivis en 2022. Ils sont toujours animés par la même Socio-esthéticienne et visent à ce que les personnes se sentent le mieux possible dans leur corps. Ils permettent de travailler l'image qu'ils ont d'eux même et qu'ils renvoient. C'est aussi l'occasion pour eux de se détendre.

En fin d'année le SAVS a également proposé des rendez-vous individuels par tranche de 30 min a certains bénéficiaires pour qui le groupe peut être persécutant.

5.2.3 Cinéma/débat

Nouveauté 2022, l'atelier Cinéma débat est proposé chaque semaine pendant 1h30. Sonia En Naouali, accompagnatrice sociale porteuse du projet nous en donne ici sa vision.

« Le but de l'atelier est de découvrir le format du court et long métrage dans toute sa diversité (fiction, animation, documentaire, expérimental etc.). Lors du temps de discussion, il s'agit de favoriser une lecture critique des images et de mettre au travail la participation subjective des bénéficiaires en favorisant leur prise de parole et leur prise de position par rapport aux films. Ils pourront apprendre ainsi à affirmer, défendre et justifier leurs choix. De plus, nous partageons un bon moment en regardant un film qui fera partie de la culture du SAVS. Cet atelier est animé de façon fixe chaque mercredi de 17h à 18h30. Le groupe qui constitue l'atelier cinéma est ouvert à tous ceux qui désirent s'investir à court ou à long terme. La fréquentation varie entre 3 à 6 ou 7 personnes. Il peut se lier avec une sortie dans un cinéma le samedi qui nous fait aller à l'extérieur du SAVS.

Les vertus du cinéma sont multiples, dans » Apologie pour le cinéma », Jean-Paul Sartre voit dans le cinéma « le poème de la vie moderne ». Le poème, c'est-à-dire une épopée. La dimension onirique est vécue et partagée au sein du groupe. La relation subjective et solitaire permis par l'expérience cinématographique peut être vécu sereinement grâce au cadre de l'atelier. Il permet à chacun durant un temps d'être seul en présence d'autres. Pour des personnes qui ont des difficultés à être seul et à être avec les autres, ce média est particulièrement adapté.

Le cinéma permet de passer des moments et d'appréhender une nouvelle réalité. Patrick Vauday soulignait que le cinéma est d'abord un art de l'espace, qui ouvre sur le monde des fenêtres. Il permet aux bénéficiaires de pouvoir se projeter et prendre de la distance afin de comprendre et se forger un avis sur des films ou des séries dont parlent les médias. L'atelier est pensé dans une dynamique favorisant l'inclusion au travers de la culture populaire que sont le cinéma et les séries. Il y a des sessions dédiées au making of afin d'accompagner les bénéficiaires à faire la différence entre réalité et virtualité et ainsi saisir la "magie du cinéma". Enfin, en partageant un moment convivial avec plaisir, les bénéficiaires continuent de consolider leurs liens entre eux et avec les membres de l'équipe. »

6 LE SEJOUR A LA ROCHELLE

Après de nombreuses années sans séjour, l'équipe du SAVS a proposé un séjour à la Rochelle de 4 jours à certains bénéficiaires en septembre 2022.

Le séjour à la Rochelle avait pour but de faire découvrir un nouvel environnement aux bénéficiaires et de pouvoir les aider à développer de nouvelles compétences.

La plupart habitent seuls ou en famille et vivent donc le même quotidien depuis des années. Ce séjour fut l'occasion de prendre une autre place au sein d'une dynamique de groupe accompagné et encadré de façon bienveillante par les éducatrices du SAVS.

Nous souhaitions les accompagner à vivre de nouvelles expériences dont ils ne se croyaient pas forcément capable. En effet, certains d'entre eux n'étaient jamais partis en vacances de peur de quitter les repères qu'ils connaissent.

En leur proposant de partir avec l'institution, nous leur donnions la possibilité de pouvoir développer leur confiance en eux et leur autonomie.

En allant visiter la ville de la Rochelle nous les accompagnons à développer des capacités d'adaptation et d'orientation notamment avec l'utilisation des transports publics hors de la ville de Paris tout en pouvant s'appuyer sur nous.

Le temps des repas était particulièrement attendu, il nous permettait autant de travailler l'autonomie que le lien social et le vivre ensemble.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
TGV	Balade sur la plage	Aquarium	Préparation des affaires
Courses, installation et balade	Balade à la Rochelle et tour en bateau,	Bowling et achat de petits souvenirs	TGV
Préparation du repas	Préparation du repas	Restaurant	Retour à la maison

La sortie cinéma nous a permis de faire une continuité avec l'atelier cinéma proposé au SAVS, leur fournissant autant un temps de loisir qu'un étayage psychique pour bien vivre leurs vacances loin de leur domicile.

Le repas au restaurant a été très apprécié et leur procura un effet narcissisant avec un sentiment d'être « comme tout le monde » ce dont ils ont particulièrement besoin.

Ce projet de vacances s'inscrit dans les objectifs individuels de chacun afin de les amener à avoir une meilleure estime d'eux même, ainsi que d'acquérir plus d'autonomie.

Le Service a proposé à 8 bénéficiaires de participer. Le groupe devait être d'une taille suffisante pour créer une dynamique mais pas trop important pour que chacun puisse y avoir sa place et que les accompagnatrices puissent être disponible. Ce petit nombre a été difficile à accepter pour certains qui ont pu se sentir exclus de ne pas avoir été choisis. Nous avons donc dû expliquer que l'équipe avait proposé aux personnes isolées, ne partant pas en vacances et dont le projet personnalisé correspondait.

7 bénéficiaires sont venus sur les 8 personnes prévues. Une personne ayant annulé pour des raisons de santé. Sur les 8 personnes, deux sont travailleurs en ESAT, une est à la retraite, les autres n'exercent pas d'activité professionnelle.

Leur pathologie et leur rapport à l'Autre ne leur permettait pas de pouvoir partager une chambre, l'équipe a donc fait le choix de prendre des chambres individuelles. Grâce aux chambres individuelles, chacun a pu préserver son espace et vivre pour certains des moments de retour à soi qu'ils ne vivent pas habituellement.

Ils ont pu développer leur confiance et une meilleure estime d'eux même grâce aux activités proposées ainsi qu'à l'étayage qu'offrait le groupe de pairs.

Chacun a rencontré des moments de stress, de gêne qu'ils ont su traverser et dépasser afin de pouvoir profiter du séjour. Grace à la flexibilité de l'encadrement, ils ont pu trouver leur place au sein du groupe.

Ce séjour a été une réussite. Les bénéficiaires en parlent comme un moment de plaisir, tous en tirent des bons souvenirs et sont demandeurs d'un prochain séjour et l'équipe du SAVS les a découverts sous un autre jour. De nouvelles pistes de travail s'ouvrent à la suite de ce séjour.

6.1 LE POINT DE VU DES BENEFICIAIRES

Ce séjour, a commencé par le départ du SAVS puis l'arrivé à la gare Montparnasse puis pendant le trajet, j'ai pu voir défiler les paysages de grands espaces car ça faisait longtemps que je n'étais pas parti.

Et de prendre le tgv et de sortir de Paris. Pendant ce trajet, on n'a pu échanger avec les bénéficiaires, et discuter un bon moment de détente avec les éducatrices. Puis ce fut l'arrivée à la gare de La Rochelle, une superbe vue un dépaysement une agréable impression.

Lors de cette journée, on n'a pu faire les courses avec certains bénéficiaires et une éducatrice pour faire à manger et préparer le soir. Lors de ce séjour j'ai pu me promener avec l'ensemble des bénéficiaires au centre-ville, contempler la ville et ses rues, flâner regarder les boutiques, et se balader. En outre, j'ai pu voir le port de La Rochelle et ses bateaux, tous types de bateaux et puis j'ai pu me balader le long de la plage, il faisait un peu frais mais dans l'ensemble le temps a été clément. Puis j'ai visité le grand aquarium, ce fut une grande découverte, et des images plein les yeux, avec tellement de variétés de poissons. Et enfin l'avant dernier jour, tous les bénéficiaires et nos éducatrices avons mangé au restaurant, ce fut un moment agréable et un moment de détente entre nous et de convivialité. Et pour finir, le retour qui fut un moment déchirant, qui pour moi ce séjour fut un peu court, car ça a passé trop vite, puis le trajet du retour comme pour l'aller on n'a discuté échangé bref ce séjour fut pour moi une bouffée d'oxygène un moment de relâchement car j'en n'avais besoin.
Merci à tous pour l'organisation de ce séjour.

M.

Nous sommes partis de Montparnasse lundi 26 octobre par le TGV de 13h00. Nous étions un groupe de neuf personnes. Arrivés à l'hôtel, après avoir défait nos valises, nous nous sommes scindés en deux groupes, l'un pour faire des courses et l'autre pour commencer à organiser puis finaliser la cuisine au retour des courses. Dans l'hôtel, chacun avait sa chambre privative avec coin cuisine et frigo. Pour le repas du soir, nous nous sommes réunis dans l'une des chambres de nos accompagnatrices. Nous y avons dîné puis nous sommes séparés
dans la bonne humeur !!

Le lendemain mardi 28/10, nous avons pris le bus pour aller à la plage des Minimes ; là, nous avons pique-niqué après être allé nous promener le long des rochers. Pour regagner le vieux port de La Rochelle, nous avons pris une navette « électro-solaire », c'était très agréable et écologique de sentir le vent marin en voyageant sur l'eau. Puis nous avons fait du lèche-vitrine (certaines se sont équipées en ciré marine) et sommes allés déguster une glace le long du vieux port. Enfin, nous sommes rentrés à l'hôtel pendant que le groupe qui avait cuisiné la veille est allé faire des courses. Après dîner, nous avons regardé la météo pour le lendemain matin et nous nous sommes dit que ce serait difficile de passer entre les gouttes car la météo prévoyait de la pluie pendant toute la journée.

Le lendemain matin mercredi 29/10, nous avons essuyé une grosse averse pendant le petit-déjeuner mais à notre réconfort, le ciel s'est dégagé et nous avons pu suivre le programme prévu : visite de l'aquarium le matin et bowling l'après-midi. J'ai notamment brillé au bowling avec une nouvelle figure 2 bandes puis 3ème bande sur la piste du voisin…

Le soir, nous sommes allés sur le port dîner au restaurant. J'ai pu déguster des huîtres, c'était délicieux.

Le lendemain matin nous nous sommes levés dans la bonne humeur frais et dispos
pour reprendre le TGV et les yeux remplis de beaux souvenirs.
Ce séjour à la Rochelle fut une bouffée d'oxygène pour nous tous.

R.

7 POUVOIR D'AGIR AU SAVS

Le pouvoir d'agir est un axe fort du travail qui se matérialise en différentes actions concrètes qui ont permis aux bénéficiaires d'affirmer leur place au sein du SAVS mais également dans la Cité comme acteurs à part entière.

7.1 POUVOIR D'AGIR AU SAVS

7.1.1 Le questionnaire de satisfaction

Au mois d'avril l'équipe du SAVS a diffusé un questionnaire de satisfaction à l'ensemble des bénéficiaires.

La trame du questionnaire a été travaillée avec les personnes accompagnées et en FALC afin que chacun puisse le remplir seul.

Il se déclinait en 4 grandes parties :

- L'admission
- L'accueil et l'accompagnement
- Les locaux
- La vie au SAVS

Les personnes avaient un mois pour le remplir et le retourner par courrier, par mail ou en le mettant dans la boite mise à cet effet à l'accueil du SAVS. Il était également possible de le remplir en ligne via un lien.

Les réponses ont été dépouillées en fin d'année 2022 et les résultats (en annexe) seront transmis lors du groupe d'expression de début 2023.

23 personnes ont répondu au questionnaire soit **45%** des bénéficiaires.

C'est majoritairement les « anciens » du SAVS qui y ont répondu.

Et ils l'ont fait majoritairement seuls .

Globalement les bénéficiaires se disent satisfaits de leur accompagnement au SAVS même s'ils sont nombreux à pointer que le turn-over et les absences des membres de l'équipe les déstabilisent.

Dans l'ensemble ils souhaitent que l'équipe soit encore plus présente.

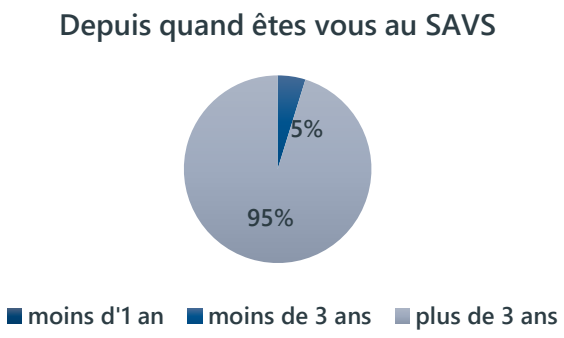

LE GROUPE D'EXPRESSION

Le SAVS a fait le choix de mettre en place un groupe d'expression plutôt qu'un Conseil de la Vie Sociale. Pour un service tel que le SAVS il semblait plus démocratique d'inviter tous les bénéficiaires à pouvoir donner leur avis plutôt que seulement des représentants. En effet, le SAVS faisant beaucoup de domicile et d'accompagnements extérieurs, de nombreux bénéficiaires ne se croisent pas, voire ne se connaissent pas. Ces réunions sont organisées une fois par trimestre et permettent d'aborder l'organisation et la vie du SAVS.

Quelques principaux thèmes abordés en 2022 :

Thèmes	Date des groupes d'expression concernés
Mesures et prévention sanitaire (Covid, canicule…)	24 mars , 23 juin , 6 octobre
La charte de l'aidant numérique	24 mars et 6 octobre
Questionnaire de satisfaction	24 mars , 23 juin et 15 décembre
Activité au SAVS (été, activités, sorties, intervention auprès d'étudiants…)	23 juin , 6 octobre et 4 décembre
Citoyenneté et vie quotidienne (prix gaz, élection, CLH…)	24 mars et 6 octobre
Recrutement salarié et organisation équipe SAVS	23 juin et 6 décembre
Sécurité incendie SAVS	6 décembre
Information sur le CPOM SAVS	6 décembre
Evènements festifs (repas institutionnel, 90ans de la FMDC, repas Noël…)	24 mars , 23 juin , 6 octobre et 4 décembre

Le groupe d'expression a lieu le jeudi de 17h/17h30 à 19h afin de permettre aux travailleurs d'ESAT d'y assister.

Une proposition d'ordre du jour est établie par l'équipe du SAVS en fonction de l'actualité. Elle est envoyée par mails aux bénéficiaire ayant communiqué leur courriel mais également par courrier à l'ensemble des bénéficiaires avant la date de la rencontre. Chacun est invité à la compléter en début de groupe d'expression.

Il est animé par la Directrice. L'ensemble des professionnels présents y participent. C'est lors de ces séances que la boîte à idée est ouverte.

Un bénéficiaire présent se porte volontaire pour prendre les notes, c'est lui qui fera le compte rendu avec la Directrice à l'issue de la rencontre. Celui-ci est envoyé par mail et par courrier à l'ensemble des bénéficiaires, mais est également affiché sur le lieu d'accueil du SAVS. Certains bénéficiaires qui ne sont pas présents lors des groupes d'expression prennent toutefois le temps de lire les comptes rendus et peuvent échanger sur le sujet avec leurs référents.

En 2022, 4 groupes d'expression ont été organisés. Les participations (sous les différentes formes) restent très importantes même s'elles étaient un peu moins nombreuses à la fin de l'année.

	24 mars	23 juin	6 octobre	15 décembre
Nombre de bénéficiaires participants	14	11	8	8

Depuis la crise sanitaire les modes de participation à cette instance se sont diversifiés. Le groupe d'expression en présentiel au SAVS, est couplé avec une visioconférence via Zoom pour les bénéficiaires les plus à l'aise avec l'outil informatique. Ces nouvelles modalités ont demandé beaucoup d'organisation et de temps pour l'équipe, mais ont été riches en nouvelles participations. Nous avons

ainsi vu de nouvelles personnes participer à cette instance, notamment les personnes qui ont du mal à sortir de chez elle. Elles ont donc intégré le fonctionnement normal du Service.

Mode de participation	Nombre de participations
Participation en visioconférence zoom	4
Participation en présentiel	41

C'est cette palette d'outils qui explique le grand nombre de participants. Certains Bénéficiaires y ont participé alors qu'ils n'en ont pas l'habitude de façon classique.

7.2 Pouvoir d'agir dans la Cite

Comme l'an passé, en 2022 le pouvoir d'agir, la place et l'implication des bénéficiaires n'ont pas seulement été travaillés au sein du SAVS mais de façon plus globale dans la Cité et l'arrondissement.

Le partenariat avec la Mairie du 19ème nous a permis de réaliser des projets offrant une visibilité importante aux bénéficiaires et au Service.

Le Mois du handicap

Pour le Mois parisien du handicap en juin 2022, le SAVS a proposé à la mairie un numéro spécial du journal « Les Potains du SAVS ». Les journalistes du SAVS ont pu publier sur trois pages (en annexe) leur vision du handicap et des interviews sur le sujet au cœur du magazine municipal « Le XIX ». L'idée était alors de :

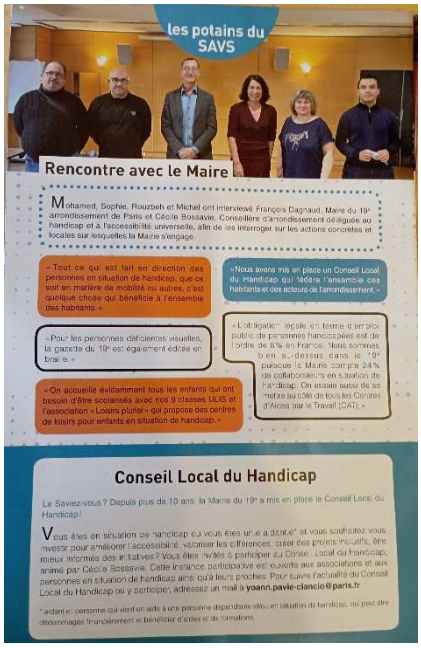

- Changer le regard sur les bénéficiaires
- Leur donner la parole
- Mettre en avant le handicap psychique souvent mal connu
- Valoriser nos bénéficiaires en les rendant fiers de leur travail (processus de « renarcissisation »)
- Agrandir la notoriété de la Fondation et du Service

Les bénéficiaires participants ont donc choisi leurs sujets et les personnes à interviewer. Pour se préparer à l'exercice difficile de la retransmission des interviews, le SAVS a reçu la journaliste de France Culture Ouafia Kheniche qui a pu leur donner des conseils. A la suite de ceci, les Bénéficiaires ont pu interviewer les athlètes paralympiques et M. François Dagnaud, Maire du 19ème arrondissement. Parallèlement à cela une bénéficiaire à fait une demande de rencontre auprès de la Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, Mme Sophie Cluzel, qui a été acceptée. 4 bénéficiaires ont donc été reçus au Ministère des Solidarités et de la Santé pour interviewer la Secrétaire d'Etat. Le délai imposé par la Mairie du 19ème pour la parution des articles n'a pas permis de publier cette interview dans « Le XIX » mais elle l'a été dans le journal interne au SAVS. Toutes ces rencontres ont été très valorisantes pour les bénéficiaires.

Le magazine avec leurs articles a été distribué dans toutes les boites aux lettres de l'arrondissement et mis à disposition dans les lieux publics. Les bénéficiaires ont pu le partager avec leurs proches et soignants.

PARTICIPATIONS DES BENEFICIAIRES AU CONSEIL LOCAL DU HANDICAP DU 19EME ARRONDISSEMENT

Toujours dans l'optique d'aider les bénéficiaires à s'affirmer et à se positionner comme citoyens acteurs, le SAVS a proposé aux bénéficiaires de participer au Conseil Local du Handicap. Ainsi 4 ou 5 d'entre eux accompagnent régulièrement la directrice à cette instance.

S'ils ne s'autorisent pas encore à prendre la parole ils sont fiers de représenter le SAVS et se disent intéressés par les sujets. Ils restent durant toute la réunion et commencent à être identifiés au sein de l'instance. Petit à petit ils se réapproprient l'espace public et nous espérons que bientôt ils oseront donner leur avis. La conseillère municipale en charge des personnes handicapées et de l'accessibilité universelle leur a proposé de prendre la parole sur des sujets les concernant directement (comme leur quotidien de travail à l'ESAT par exemple) lors des prochaines rencontres.

Ces instances ne doivent pas être réservées aux simples professionnels, faute de quoi une parole et une vision importantes manqueraient. Elles ont besoin des avis des personnes directement sans portes paroles. Le SAVS continuera donc de proposer aux bénéficiaires, lorsque ce sera possible, de venir à ces réunions.

INTERVENTIONS DES BENEFICIAIRES A DES FORMATIONS DE FUTURS TRAVAILLEURS SOCIAUX

Au-delà du partenariat avec la Mairie, le SAVS a impliqué les bénéficiaires sur des sujets les concernant, ainsi le partenariat avec l'IRTS Parmentier initié en 2021 s'est poursuivi en 2022. Nous avons proposé à un groupe de bénéficiaires de venir présenter le Service ainsi que le fonctionnement des ESAT devant les étudiants de 1ère année d'Educateur Spécialisé. Cette année cette expérience a été enrichie d'une nouvelle intervention auprès des étudiants en 3ème année d'Assistant de Service Social de l'école de la CRAMIF sur le thème du pouvoir d'agir.

Pour ne pas mettre les bénéficiaires en difficulté chaque présentation se fait en binôme avec l'appui d'une accompagnatrice sociale. Les présentations sont toujours travaillées en amont par l'équipe avec des exercices de prises de paroles et des répétitions.

Puis un temps de bilan est organisé autour d'un repas au restaurant avec les intervenants.

Ces temps d'échanges avec les étudiants sont très riches des deux côtés et permettent d'agir sur les dimensions sociales et citoyennes des bénéficiaires. Cela demande aux bénéficiaires de dépasser leur timidité et permet de travailler la légitimité et l'estime de soi. Nous reconnaissons ainsi leur expertise et leurs expériences de personnes accompagnées ainsi que leur compétence à former les futurs professionnels, qu'ils ont acquis depuis de nombreuses années.

Les bénéficiaires nous ont fait un retour positif de cette expérience et ils sont nombreux à vouloir y participer, nous allons donc la renouveler en 2023.

8 EFFECTIF ET COMPOSITION DE L'EQUIPE MEDICO-SOCIALE DU SAVS

L'équipe du SAVS de la Fondation Maison des Champs est composé comme suit :

- Une directrice 1 ETP
- Deux accompagnateurs sociaux à temps plein / 2ETP
- Deux accompagnatrices sociales à temps partiel (0.5+0.80) 1.30 ETP
- Une psychologue à temps partiel / 0.33 ETP
- Une animatrice en médiation artistique et culturelle à temps partiel (0.20 ETP)
- Fonctions « support » de la Direction générale - administration - gestion (0.62 ETP).

8.1 VARIATION DES EFFECTIFS.

L'équipe du SAVS a été plus stable cette année qu'en 2021. Cependant une accompagnatrice sociale à temps partiel voyant son contrat suspendu en octobre 2021, en l'absence de vaccination covid, n'a pu être remplacée qu'à partir de juin 2022, faute de candidatures et malgré de nombreuses annonces et prospections. A partir du mois de juin une remplaçante diplômée d'un BTS Social et Familial a donc été embauchée pour renforcer l'équipe à 0.70%. Toutefois au bout de 3 mois et demi elle a demandé à rompre son contrat. Elle a tout de suite été remplacée par une éducatrice spécialisée à partir de mi-décembre, toujours en poste à ce jour.

Parallèlement à ceci, pour des raisons de santé, une éducatrice spécialisée à temps plein a été arrêtée pendant plus de 3 mois.

Ces 2 années de changement d'équipe ont été assez perturbantes pour les bénéficiaires. Les arrêts, suspensions et départs dans un contexte de crise d'attraction et de recrutement dans les métiers médico sociaux ont déstabilisé les repères des plus fragiles et touché certains bénéficiaires.

D'autres part les absences et postes non pourvus ont demandé plus de travail pour les accompagnatrices sociales en poste. Elles ont fait preuve d'adaptabilité, de professionnalisme et d'engagement pour que le Service tourne quotidiennement et continue d'accompagner au mieux chacun.

Stagiaires

L'accompagnement de la stagiaire de 3ème année d'ASS commencé en 2021 s'est poursuivi en 2022. A l'heure où les problèmes de recrutement mettent à mal la continuité de Service et où les étudiants ont de plus en plus de difficultés à trouver un lieu de stage, il semble plus qu'essentiel de pouvoir accueillir et de former des futurs professionnels

8.2 FORMATIONS, COLLOQUE ET RESSOURCES EXTERIEURES.

Cette année, l'équipe médico-sociale a pu profiter d'un nombre important de formations internes et externes organisées par la Fondation Maison des Champs et ses partenaires.

Thèmes	Participants
Webinaire Le FALC un outil magique	2 accompagnatrices sociales
Webinaire de la ville de Paris pour les aidants numérique Formation CAVSP	1 accompagnatrice sociale
Webinaire de la ville de Paris pour les aidants numérique Formation MDPH	1 accompagnatrice sociale
Webinaire de la ville de Paris pour les aidants numérique Formation pôle emploi	1 accompagnatrice sociale
Webinaire de la ville de Paris pour les aidants numérique Formation CNAV	1 accompagnatrice sociale
Sécurité incendie	2 accompagnatrices sociales
ANCV Bourse solidarités vacances	3 accompagnatrices sociales
Le numérique au service du maintien à domicile	3 accompagnatrices sociales et la directrice
Droit social/Droit du travail	Directrice
La déficience visuelle	2 accompagnatrices sociales
Le refus de soin	2 accompagnatrices sociales, la psychologue, l'art thérapeute et la directrice
La relation avec les aidants	3 accompagnatrices sociales
La participation des bénéficiaires	Ensemble de l'équipe et des bénéficiaires
Figure de l' errance colloque de l'EPOC	1 accompagnatrice sociale, la psychologue et la Directrice

Ces temps ont nourri la réflexion et les connaissances de l'équipe tout en les ouvrant à d'autres équipes et métiers (que ce soit au sein-même de la Fondation Maison des Champs ou à l'extérieur).

Ces possibilités de formations sont aussi un moyen de fidéliser les salariés et de souder l'équipe.

FOCUS SUR LA FORMATION SUR LA PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES

Cette année l'ensemble de l'équipe du SAVS a été formé à la participation des bénéficiaires. En effet, si ce sujet est mis en place dans le Service il semblait intéressant de prendre un temps pour pouvoir se décaler et y réfléchir. Il nous a alors semblé inconcevable de ne penser ce sujet qu'entre professionnels. Le service s'est donc rapproché de l'Andesis et d'Alpha psy pour trouver un couple de formateur et formateur-pair. Le choix d'avoir un formateur-pair semblait important pour que l'équipe puisse avoir le point de vu d'un usager.

L'équipe a proposé à 4 bénéficiaires de participer à deux ½ journées de formation. Il leur a été demandé de réfléchir sur leur participation au sein du SAVS aux différentes étapes de

l'accompagnement (de l'admission à l'accompagnement pur). Une demi-journée a été animée par la formatrice seule et la seconde en duo avec la formatrice pair.
Si cette formation a permis de se poser pour débriefer sur le sujet elle n'a pas été évidente. En effet les formatrices (directrice de foyers pour personnes handicapées mentales et usagère d'un SAVS à la suite d'un trauma crânien accidentel) ont eu du mal à se dégager de ce qu'elles connaissaient comme réalité et de leur représentation du handicap qui été parfois très éloignée des réalités de vie des bénéficiaires du SAVS. Il a été compliqué pour les bénéficiaires de pouvoir se projeter. Cela a toutefois permis d'entendre les bénéficiaires sur le sujet et ouvrir quelques portes de réflexions.

Rencontres inter SAVS/SAMSAH parisiens

La directrice a continué en 2022 à participer aux rencontres trimestrielles des équipes de SAVS et SAMSAH de Paris.

Ces échanges entre professionnels permettent d'aborder les difficultés rencontrées, de questionner les pratiques, d'échanger « des bons plans et bonnes adresses » (comme le nom de médecins sensibilisés à la maladie psychique) mais également de faire le point sur des bénéficiaires qui ont été accueillis par d'autres services. Cette année les difficultés de recrutement et le SEGUR ont été au cœur des discussions.
Si ces rencontres avaient été relancées en 2021 pour les équipes éducatives, notamment par l'implication des travailleuses sociales du SAVS de la Fondation Maison des Champs, l'absence de coordination et faute d'autres institutions pour porter le projet aucune rencontre n'a eu lieu en 2022 mais l'envie demeure et il sera retenté en 2023.

8.3 REUNIONS

Plusieurs réunions ont lieu au SAVS.
Elles ont chacune des fonctions différentes :

	Quand	Sujets abordés	Personnes présentes
Réunion de fonctionnement et de suivis	Tous les vendredis de 10h à 13h	- Organisation générale du service - Informations générales de la Fondation Maison des Champs - Point sur les accompagnements individuels -Point sur les projets individuels - Commission d'admission de nouveaux bénéficiaires	- les 4 accompagnatrices sociales - l'art-thérapeute - la psychologue - la directrice
Analyse des pratiques	Un vendredi par mois de 10h à 12h	-Relecture de situations en présence d'une psychanalyste extérieure	- les 4 accompagnatrices sociales - l'art-thérapeute - la psychologue - la directrice

Parallèlement aux réunions internes, l'équipe du SAVS a continué en 2022 à se rendre chez les partenaires pour des réunions de synthèse dans les ESAT, les CMP, les CATTP, les cabinets médicaux… Ces rencontres permettent d'avoir une vision globale des personnes pour mieux les accompagner dans leurs difficultés.

La crise sanitaire a permis de développer les rencontres partenariales en distanciel. Ce mode de fonctionnement a permis parfois d'organiser plus facilement des temps de rencontres avec certains professionnels.

9 LIEN SAVS ET CARREFOUR

Comme en 2022 les équipes du SAVS et du Carrefour des Solidarités ont continués à travailler ensemble.
Cinq bénéficiaires du SAVS participent régulièrement à des activités du Carrefour des Solidarités et deux autres savent qu'ils peuvent venir y chercher des colis alimentaires en cas de difficultés financières.

Ces actions sont discutées par les différentes équipes et viennent appuyer le suivi proposé par le SAVS. D'autre part, deux bénéficiaires du SAVS ont pu participer à la brocante du Carrefour des solidarités en tant que Bénévoles. Parallèlement à ceci, des sorties culturelles ont été organisées mêlant les deux Services, notamment un repas au restaurant dans un ESAT. Les bénéficiaires du SAVS souvent plus valides que les aînés du Carrefour des Solidarités se retrouvent alors dans une position d'aide. Ils soutiennent physiquement les plus anciens pour qu'ils se déplacent en toute sécurité. Ce changement de statut et de regard posé sur eux a été très bénéfique. Pour une fois c'étaient eux qui aidaient et non l'inverse.

D'autre part cette année des bénévoles sont venus renforcer l'équipe du SAVS en offrant notamment leurs services de chauffeur ou de petit bricolage lorsque les bénéficiaires en avaient besoin. Ils ont permis de régler rapidement et sans surcoût des petits problèmes (installation d'étagères, réparation de serrure de boite aux lettres…).

Enfin comme en 2021, en fin d'année un grand événement festif a été organisé par les deux services ainsi que par l'équipe des Hébergements Temporaires. Un magicien bénévole au Carrefour est venu faire une prestation dans une salle prêtée à l'occasion par la Mairie du 19ème. Cet évènement voulait proposer un moment joyeux pour conclure l'année en légèreté. Il a permis à tous de se réunir et a scellé un véritable travail entre les 2 équipes.

Le rapprochement avec le Carrefour des solidarités est une grande richesse pour le SAVS. Avec l'avancement en âge de son public, il est certain qu'il va venir renforcer et compléter l'action du SAVS.

10 PERSPECTIVES 2023

L'année 2022 a été riche d'évènements, de projets et de bons moments au SAVS.

La nouvelle équipe a pris pleinement ses marques et a pu construire un vrai lien de confiance avec les bénéficiaires pour les accompagner au plus près de leurs besoins.

La modernisation du Service à travers le numérique continue. Cette utilisation sera complétée par la mise en place d'un logiciel métier de suivi des dossiers des usagers en 2023.

Dans ces temps d'incertitude et de morosité ambiante (guerre en Ukraine, hausse du coût de la vie…) le SAVS représente un lieu sécurisant et fiable pour les bénéficiaires en cas de difficultés.

En 2023 le SAVS poursuivra et intensifiera ce qui a été entamé en 2022 :

- Les suivis individuels et collectifs des personnes resteront au cœur de l'accompagnement,
- Les ateliers continueront à être proposés comme les sorties extérieures,
- Le travail partenarial perdurera et se diversifiera,
- La mutualisation de certaines actions du SAVS avec les autres établissements de La Fondation Maison des Champs se poursuivra,
- Le développement du numérique au sein du SAVS se poursuivra notamment grâce à la mise en place d'un logiciel métier pour l'équipe,
- L'implication des personnes accompagnées dans leur suivi et dans leur vie quotidienne sera encore renforcé,
- Un nouveau CPOM sera signé pour une période de 5 ans,
- La réflexion sur l'implication des bénéficiaires dans la Cité et notamment à travers des actions bénévoles se poursuivra,
- De nouveaux projets verront le jour.

L'équipe a su démontrer en cette année encore qu'elle est capable de réactivité, d'investissement et de professionnalisme pour assurer la continuité de service. La stabilité de l'équipe permettra de se lancer dans de nouveaux projets tout en gardant l'âme du Service.

11 ANNEXES

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION.

L'admission- ma période d'arrivée au SAVS

- *« Il se fait à son rythme »*
- *Ça s'est très bien déroulé*
- *Bon accueil, bonne explication*
- *Accueil plus que satisfaisant. Il a été progressif et agréable.*
- *C'est ancien mais j'ai un bon souvenir*
- *Personnel qui connait son affaire*

Idées d'amélioration

- *« Plus d'intervenant si c'est possible »*
- *Un peu plus d'intimité pour notre premier rdv car ce n'est pas évident d'attendre quand on ne connait personne au début*
- *Plus d'empathie, plus d'échange avec les bénéficiaires et peut-être plus d'entretien avec la psychologue.*
- *Aller plus vers les gens quand ils ont des difficultés à s'exprimer. Poser plus de questions pour faciliter l'expression des difficultés. Assurez un meilleur transfert des informations lors du changement de personnel.*
- *Faire des blagues entre bénéficiaires et réfèrent.*

Mon accueil

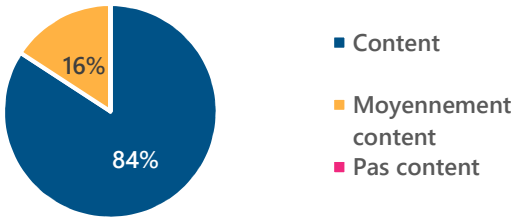

Les infos que m'a donné le SAVS à mon arrivée

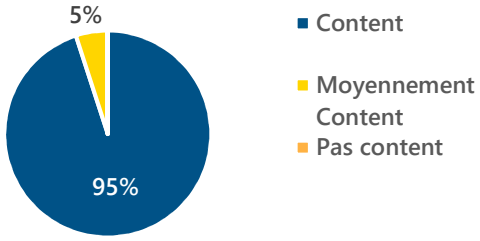

L'accueil au SAVS est *« chaleureux et adapté »*.

Le livret d'accueil

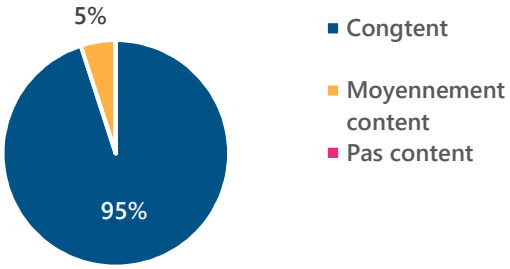

« Le livret pourrait être amélioré malgré son allure très sympathique la présentation des choses n'est pas appropriée ».

L'accueil et l'accompagnement

- *Pour ma part tout le monde est sympa mais un peu moins bien qu'avant vous êtes présents mais speed.*
- *Accueil très agréable. Accompagnement très satisfaisant bémol, 4 référents différents en 1 an ½ un peu déstabilisant.*
- *Manque de personnel pour être bien aidé. Que faire quand la référente n'est pas présente ?*
- *Besoin de me sentir en sécurité.*
- *L'accueil se passe plutôt bien avec les bénéficiaires et les référents. Je suis satisfaite quand j'ai des entretiens et avec les bénéficiaires sur le temps d'accueil. J'apprécie énormément l'écoute, la disponibilité et le respect de ma personne par les encadrants du SAVS.*
- *Au cours de ces 2 dernières années j'ai changé plusieurs fois de référents, cela m'a parfois déstabilisé. Je suis maintenant content d'avoir retrouvé un équilibre car j'ai maintenant une référente présente.*

Amélioration

- *Besoin de plus de présence.*
- *Plus d'attention et d'échange.*
- *Plus d'accompagnement par notre référent et d'attention (ressenti comme un peu expéditif).*
- *Poser plus de question car je ne sais pas demander.*
- *Faire un goûter de temps en temps.*
- *J'aimerais plus d'activités de concerts musicaux.*
- *Faire des tournois de jeux.*
- *Des projets personnalisés plus détaillés et précis même si l'on sait que tout ne sera pas réalisable.*

Horaire d'ouverture

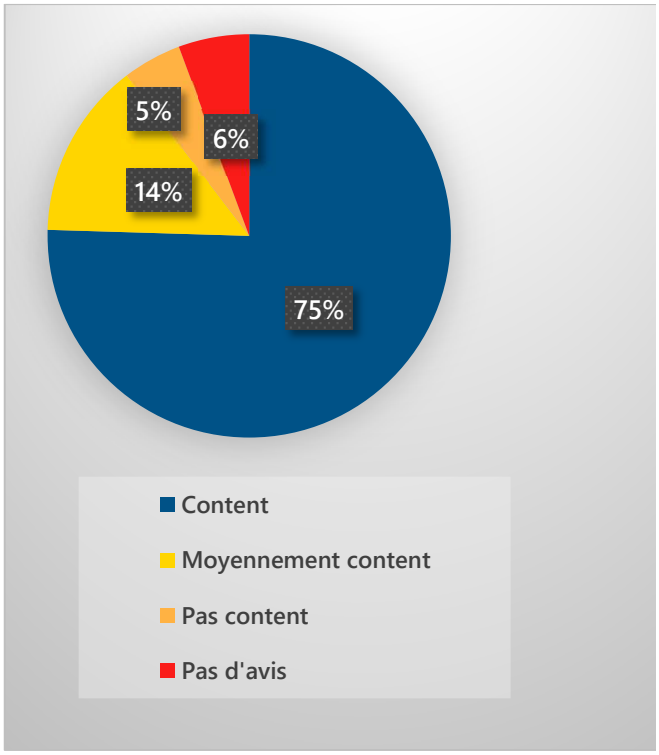

Mes échanges avec les membres de l'équipe

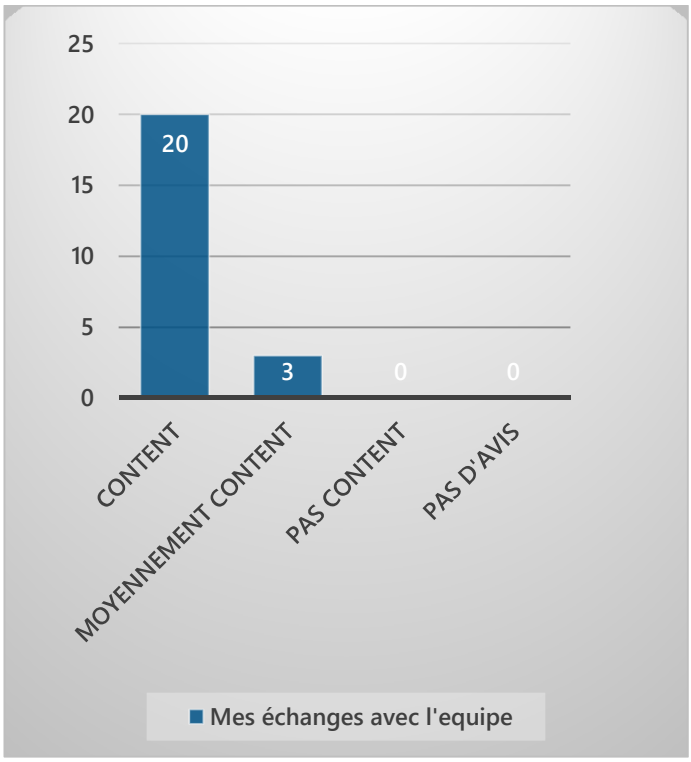

L'écoute du SAVS quand j'en ai besoin

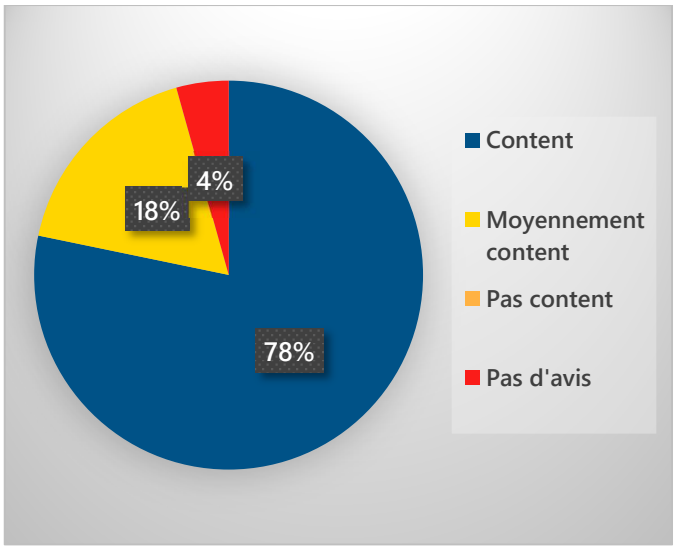

Les activités du SAVS

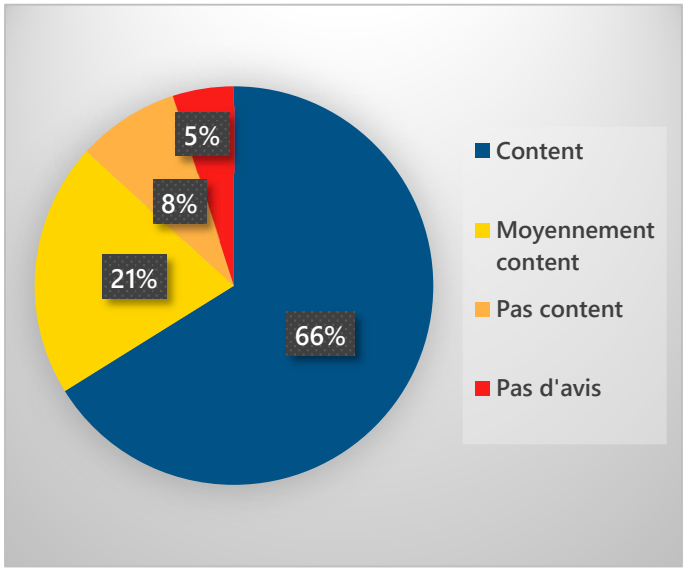

- *Il y a trop d'activités et pas assez d'accueil libre.*
- *Le grand nombres d'activités limite les accompagnements individuels (problème de temps disponible restant).*

- Idée d'amélioration

La reprise des activités repas suspendues avec la crise COVID et un atelier Bien être supplémentaire.

L'accueil libre

- *L'accueil libre pourrait commencer avant 16h et il pourrait y avoir des accompagnements le matin*
- *Plus de sorties culturelles et sportives.*
- *Plus d'activités pendant les heures d'accueil*
- *Quelques commentaires sur la période COVID où il n'était plus possible de boire un thé tous ensemble. Ce rituel a manqué.*

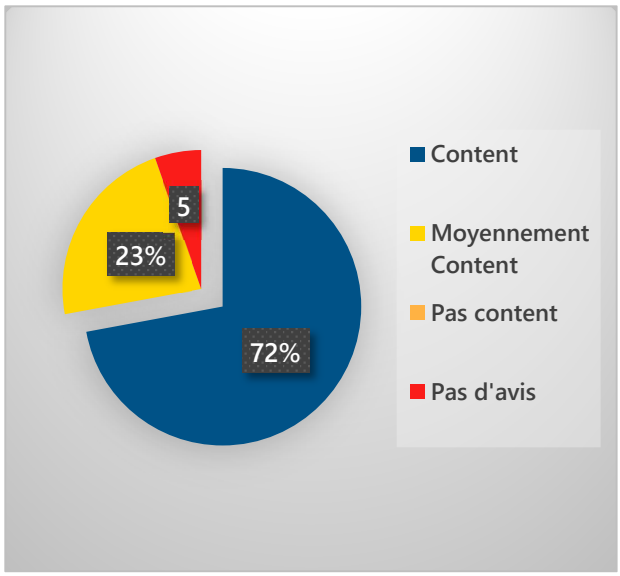

Mon accompagnement individuel

- *Il est parfois fatiguant de faire des projets. Nous n'avons pas toujours d'idée d'une année sur l'autre.*

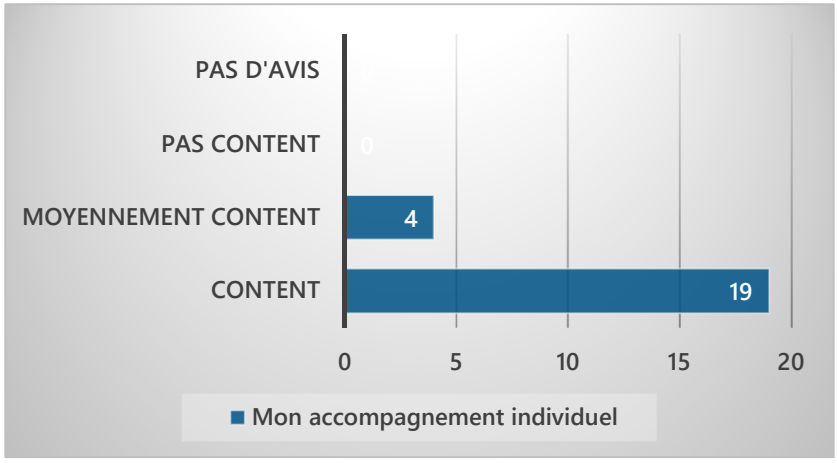

Le soutien du SAVS dans mon projet personnalisé

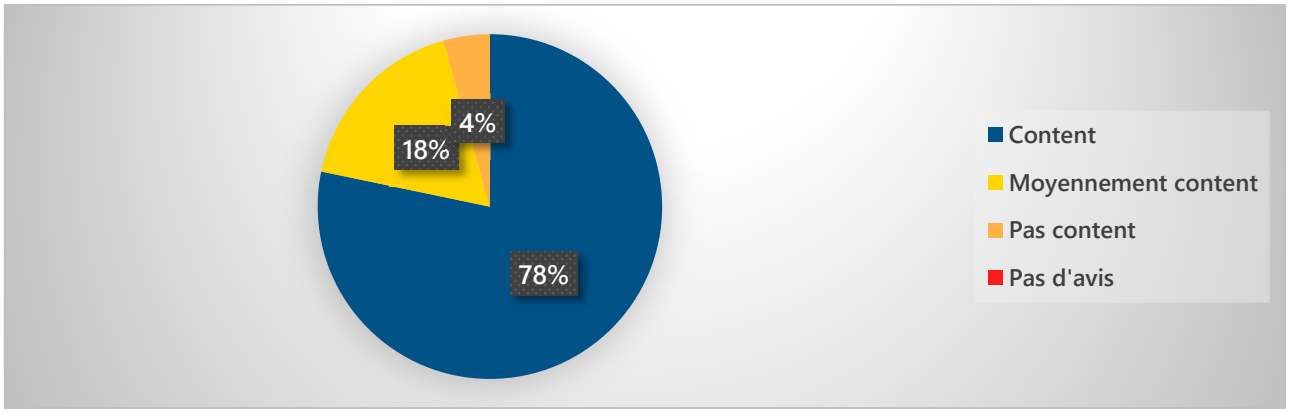

Le respect des mes informations personnelles

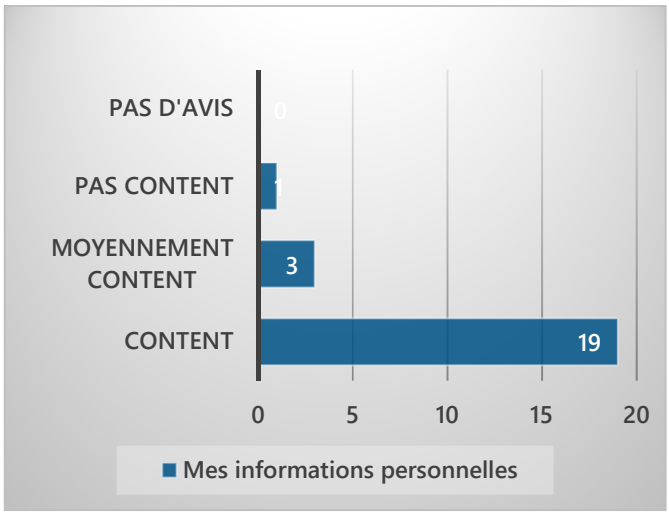

Les locaux :

- *Les locaux sont « modernes et pratiques ».*
- *Ils sont fonctionnels*
- *Locaux propres et soignés et très confortables*
- *Les chaises ne sont pas très confortables*
- *Les locaux sont bien en espérant que nous n'ayons plus de fuites d'eau*
- *Fade ça manque de vie.*
- *Le petit plus la possibilité d'accrocher son manteau proprement.*

Idée pour améliorer :

- *Peut-être un canapé en plus*
- *Rangement et nouvelle déco ou peinture ?*
- *Plus de déco moins de murs blancs (+ de photos, de dessins)*
- *Nouveaux jeux de société*
- *Changement de chaises.*
- *Bien mais un peu petit au niveau de l'espace pour pratiquer un atelier sans bruit ou gêner l'accueil libre.*
- *Ils sont très bien tenus, très propres.*
- *Refaire la peinture et les plafonds à cause des fuites.*
- *S'agrandir si possible pour avoir une pièce pour l'accueil libre et une autre pour l'activité.*
- *Que tous les bénéficiaires prennent soin des locaux*
- *Mieux identifier le SAVS sur la porte extérieure*

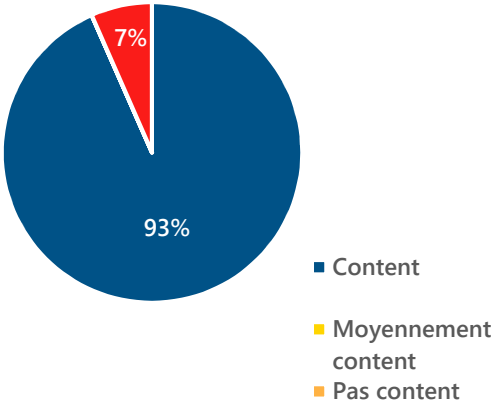

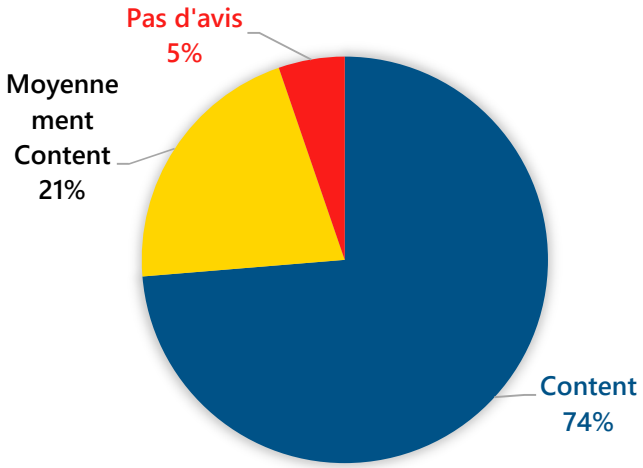

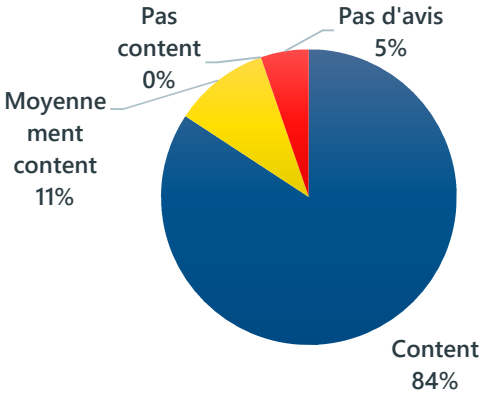

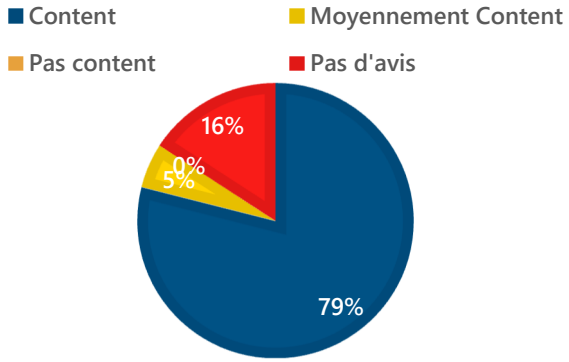

La vie au SAVS

- *Je pense qu'au SAVS nous sommes une petite famille avec les bénéficiaires et le groupe social. Je suis content de l'encadrement.*

- *L'ambiance au SAVS est très sympathique (bénéficiaires et accompagnants). Très bonne entente avec les autres bénéficiaires.*
- *La vie et l'échange avec les autres bénéficiaires fait du bien. Le fait de venir de temps en temps me fait du bien.*
- *Bien que je ne sois plus très présente aux activités (travail en ESAT) j'ai toujours apprécié venir au SAVS pour y voir à la fois ma référente et les bénéficiaires. Globalement la vie au SAVS est agréable.*
- *Les coups de fils que reçoivent les autres me gênent lors des activités ou l'accueil. Ils devraient se faire à l'extérieur.*
- *Il y a trop de bavardage à l'atelier journalisme pour pouvoir se concentrer.*
- *Le SAVS a permis d'améliorer ma vie.*

Idées d'amélioration

- *Que les bénéficiaires se voient en dehors pour un café, un restaurant…*
- *Faire plus de sorties avec la voiture pour se promener dans la forêt et faire de la marche. Aller à la mer.*
- *Peut-être plus d'activités*
- *Nous avons toujours un encadrant pour nous écouter.*
- *Les gens qui travaillent ne peuvent pas faire toutes les activités*
- *Etendre la visioconférence à certains ateliers*

Le groupe d'expression est très intéressant, car chacun peut donner ses idées.
Très intéressant, le groupe d'expression permet de mieux appréhender les tenants et aboutissants de telles et telles décisions
C'est bien de pouvoir participer à distance.

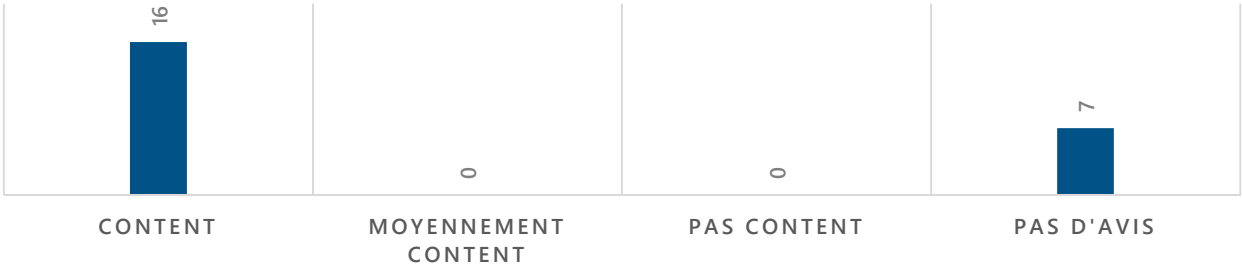

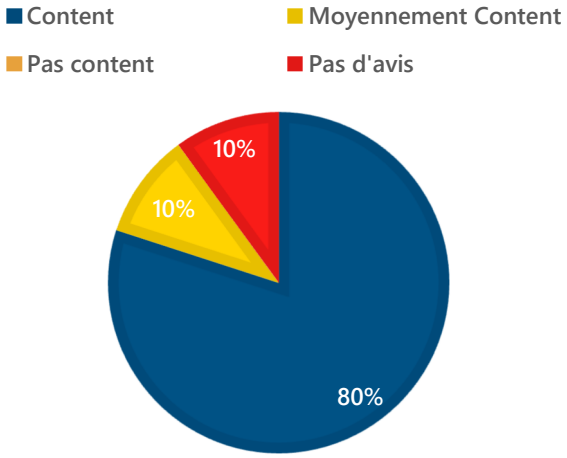

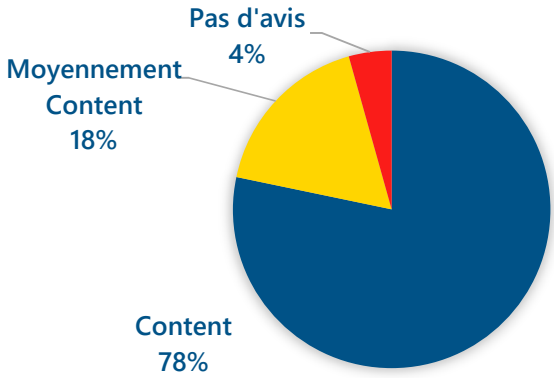

LE MOIS DU HANDICAP

les potains du SAVS

90 ANS Fondation Maison des Champs de Saint François d'Assise

Les potains du SAVS

Présente depuis 90 ans dans le 19e arrondissement, la Fondation Maison des Champs, aide les personnes isolées par l'âge ou par une situation de handicap à continuer à vivre chez elles. Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) accompagne au quotidien des adultes en situation de handicap psychique à travers un soutien individuel et collectif. À l'occasion du Mois Parisien du Handicap, les journalistes du SAVS vous proposent une version courte de son journal « Les Potains du SAVS ». Les différents témoignages de personnes en situation de handicap peuvent, on l'espère, changer le regard de la société et des pouvoirs publics. Et donc parvenir à l'inclusion ! Bonne lecture !

Pour nos journalistes, le handicap qu'est-ce-que c'est ?

Michel : « Le handicap est une situation qui n'est pas choisie mais subie au quotidien. »

Elena : « On vit difficilement avec le handicap, nous avons toujours besoin d'aide et de soins, nous ne sommes pas complètement indépendants et vivons toujours dans la peur de la maladie. »

Michel : « La personne en situation de handicap a plus de mal à trouver un travail et gagne moins qu'un salarié du milieu ordinaire ou normal. »

Patrick : « Le handicap doit franchir un cap afin qu'il n'y ait plus de tabou entre nous. »

Mohamed : « Ceux qui n'ont pas la capacité de travailler en milieu ordinaire, peuvent travailler en milieu protégé (ESAT). »

Sophie : « Le handicap c'est un inconnu qui mérite d'être connu. »

Marie-France : « Quand les autres connaissent notre handicap, on est jugés. »

Marie-France : « Notre handicap est très fatigant et des fois ça va nuire sur le physique. »

Rouzbeh : « Le handicap psychique reste tabou, parce qu'on le connait mal, par rapport au handicap physique qui est plus concret. »

Michel : « Les familles d'enfants ou de personnes en situation de handicap ont besoin d'être plus soutenues au quotidien. »

Jean-Jacques : « Avant les gens se moquaient du handicap de la personne, maintenant ils ont plus de bienveillance par rapport à une personne qui est handicapée. »

17

Rencontre avec le Maire

Mohamed, Sophie, Rouzbeh et Michel ont interviewé François Dagnaud, Maire du 19e arrondissement de Paris et Cécile Bossavie, Conseillère d'arrondissement déléguée au handicap et à l'accessibilité universelle, afin de les interroger sur les actions concrètes et locales sur lesquelles la Mairie s'engage.

« Tout ce qui est fait en direction des personnes en situation de handicap, que ce soit en matière de mobilité ou autres, c'est quelque chose qui bénéficie à l'ensemble des habitants. »

« Nous avons mis en place un Conseil Local du Handicap qui fédère l'ensemble des habitants et des acteurs de l'arrondissement. »

« Pour les personnes déficientes visuelles, la gazette du 19e est également éditée en braille. »

« L'obligation légale en terme d'emploi public de personnes handicapées est de l'ordre de 6 % en France. Nous sommes bien au-dessus dans le 19e puisque la Mairie compte 24 % de collaborateurs en situation de handicap. On essaie aussi de se mettre au côté de tous les Centres d'Aides par le Travail (CAT). »

« On accueille évidemment tous les enfants qui ont besoin d'être scolarisés avec nos 9 classes ULIS et l'association « Loisirs pluriel » qui propose des centres de loisirs pour enfants en situation de handicap. »

Conseil Local du Handicap

Le Saviez-vous ? Depuis plus de 10 ans, la Mairie du 19e a mis en place le Conseil Local du Handicap !

Vous êtes en situation de handicap ou vous êtes un.e aidant.e* et vous souhaitez vous investir pour améliorer l'accessibilité, valoriser les différences, créer des projets inclusifs, être mieux informés des initiatives ? Vous êtes invités à participer au Conseil Local du Handicap, animé par Cécile Bossavie. Cette instance participative est ouverte aux associations et aux personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs proches. Pour suivre l'actualité du Conseil Local du Handicap ou y participer, adressez un mail à **yoann.pavie-ciancio@paris.fr**

* aidant.e : personne qui vient en aide à une personne dépendante et/ou en situation de handicap, qui peut être dédommagée financièrement et bénéficier d'aides et de formations.

N°61/ JUILLET - SEPTEMBRE 2022

Regards croisés sur le handicap en 2022

À travers des athlètes médaillés aux jeux paralympiques d'hiver de Pékin en 2022, interviewés par les journalistes du SAVS à l'Hôtel de Ville de Paris.

Marie Bochet

Née avec une agénésie de l'avant-bras gauche.

Discipline : Super géant

« Je pense que le principal problème du handicap en France est que c'est encore tabou. On a du mal à confronter les gens au handicap, et de ce fait, il y a une méconnaissance qui fait qu'on en a peur. Plus on en parlera, plus on le médiatisera - ça passe par d'autres événements - et plus on sensibilisera les gens au handicap. Alors on se rendra compte qu'il y a des personnes derrière le handicap ».

Benjamin Daviet

Souffrant d'un genou gauche bloqué suite à un accident de moto.

Discipline : Ski nordique et biathlon

« Déjà, il faut croire en ses rêves, se mobiliser tous les jours pour avancer. Et après, quand il y a des mauvais regards, c'est qu'ils viennent de mauvaises personnes, et donc qu'il faut les laisser de côté et vivre avec les gens bienveillants ».

Maxime Montaggioni

Né avec une agénésie de l'avant bras droit.

Discipline : Para snowboard

« La vision du handicap s'améliore [...] je pense qu'on est encore loin de l'acceptation générale.[...] le handicap aujourd'hui ça fait encore peur, on a souvent un regard de pitié vis-à-vis du handicap. J'ai envie de leur dire : j'ai de quoi kiffer. Si je n'avais pas été handicapé, je n'aurai jamais eu la vie que j'ai aujourd'hui [...] on essaie de dire qu'au travers de nos performances on est comme n'importe quel athlète. J'ai l'impression que ça commence à être perçu à sa juste valeur ».